



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

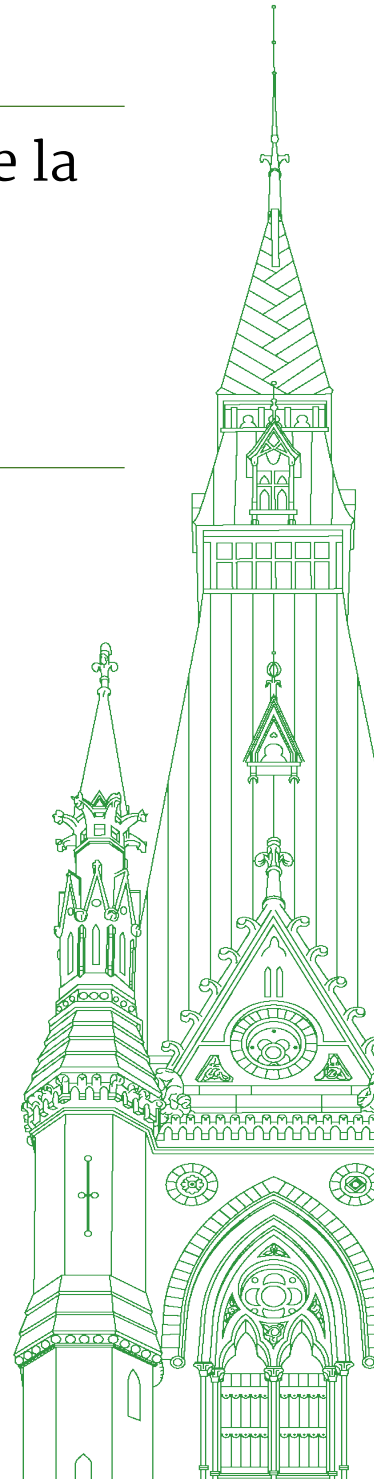
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 017

Le lundi 24 novembre 2025

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le lundi 24 novembre 2025

• (1100)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): Bonjour à tous. Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 17^e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche. Le Comité se réunit aujourd'hui pour étudier l'intelligence artificielle.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole.

Les personnes qui participent par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour l'activer et le mettre en sourdine lorsqu'elles ne parlent pas. Les personnes sur Zoom peuvent choisir, au bas de leur écran, le canal qui leur convient, soit le par-quet, l'anglais ou le français.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos deux premiers témoins. Nous accueillons Diane Gutiw, vice-présidente, Services corporatifs et responsable du centre de recherche en intelligence artificielle, de CGI inc. Par vidéoconférence, nous avons également Angela Adam, vice-présidente principale, Ventes, marketing et relations gouvernementales, des Centres de données eStructure.

Les deux témoins disposeront de cinq minutes pour faire leur déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Bienvenue au Comité.

Nous allons commencer par Mme Gutiw.

Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Allez-y, je vous prie.

Diane Gutiw (vice-présidente, Services corporatifs et responsable du centre de recherche en IA, CGI inc.): Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité permanent de la science et de la recherche, de me donner l'occasion de vous faire part de mes réflexions.

Je m'appelle Diane Gutiw. Je suis vice-présidente chez CGI et coprésidente du conseil stratégique canadien en matière d'intelligence artificielle. Les observations qui suivent s'appuient sur mes 30 années d'expérience de la recherche appliquée sur l'IA, ainsi que de la mise en œuvre de l'intelligence artificielle reposant sur l'analyse des données et l'apprentissage machine, dans les secteurs privé et public.

La recherche sur l'intelligence artificielle a des racines profondes au Canada, par suite des premiers travaux de Geoffrey Hinton, Yo-

shua Bengio et Richard Sutton, qui ont positionné le Canada comme un chef de file en apprentissage profond dans les années 2010. Les grands instituts d'IA du pays, Mila, l'Institut Vecteur et l'Institut de l'intelligence artificielle de l'Alberta, ainsi que nos chaires financées par l'industrie dans des établissements universitaires, ont placé le Canada à l'avant-plan de la recherche sur l'IA.

Les questions prévues pour la séance d'aujourd'hui concernent la recherche fondamentale et la recherche appliquée sur l'IA. Dernièrement, la recherche fondamentale sur l'IA s'est concentrée sur l'amélioration de la performance et sur le fait de rendre les systèmes plus rapides, plus efficaces et meilleurs pour un raisonnement complexe, et une grande attention a été accordée aux architectures axées sur la mémoire et aux systèmes multimodaux pour gérer des tâches et des flux de travail plus complexes.

La recherche appliquée sur l'IA a progressé, afin de mieux analyser et produire des données, du texte et des images qui permettent d'offrir des services personnalisés, de prendre de meilleures décisions, ainsi que de tirer parti des données probantes et d'une automatisation et d'une efficacité plus intelligentes. Un exemple de cela serait les triplets numériques de CGI, qui permettent aux utilisateurs finaux, par le langage naturel, d'interroger les données, tant celles sur la performance que sur les actifs, ainsi que les données moléculaires, ce qui change vraiment la façon dont nous les utilisons pour prendre des décisions.

Le Canada a de quoi être fier dans les domaines de la recherche fondamentale et appliquée sur l'IA. Yoshua Bengio, de Mila, et Doina Precup, des chaires en IA Canada-CIFAR, ont rédigé le premier document sur les réseaux de flot génératifs et sont à l'origine de l'approche liée à la découverte de molécules de médicaments. Le modèle d'IA quantique de TRIUMF et de l'Institut Périmètre, au Canada, a combiné l'apprentissage profond à l'informatique quantique pour simuler des collisions de particules dans le Grand collisionneur de hadrons du CERN, et Richard Sutton, de l'Institut de l'intelligence artificielle de l'Alberta, a remporté le prix Turing 2024 avec Andrew Barto pour les fondements conceptuels et algorithmiques de l'apprentissage par renforcement.

Parallèlement à ces succès, la démarche qui mène de la recherche à la commercialisation doit être renforcée. En concentrant les investissements dans des secteurs à valeur élevée et en comblant les lacunes de l'écosystème mondial de l'IA, le Canada peut devenir un chef de file dans la transformation de la recherche en impact réel. Les établissements de recherche font face à un financement lent et rigide, à un accès limité aux données, à des obstacles stratégiques à la collaboration et à une concurrence féroce pour le recrutement de talents. Le Canada doit changer sa culture pour la faire passer de l'aversion au risque à l'innovation responsable. Pour renforcer la confiance du public, il faut des connaissances en intelligence artificielle, un accès équitable aux outils, une plus grande transparence dans l'utilisation et la protection des données, ainsi qu'une culture d'innovation fondée sur la sécurité, l'équité, la durabilité et la fiabilité.

Les modèles de financement actuels sont lents, mal harmonisés et imprécis, ce qui rend difficile le passage des idées prometteuses de la recherche à la commercialisation. Le Canada doit investir dans des innovations qui ont un fort potentiel, au-delà de la recherche initiale, et renforcer la collaboration entre les universités, le gouvernement et l'industrie, afin d'accélérer le développement et de créer plus de possibilités pour les talents en aval. Il est également important de veiller à ce que nos politiques sur les permis de travail, les voies d'accès à la résidence permanente et les visas d'étudiant soient harmonisées pour attirer et retenir des talents de grande qualité.

Vous aviez aussi une question sur le rôle du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle central dans la réduction de l'aversion au risque, le renforcement de la confiance du public, la facilitation de l'adoption et la création de voies harmonieuses vers la réussite. Si nous voulons que la recherche au Canada demeure concurrentielle et éthique, il faut une gouvernance claire qui s'harmonise avec la culture canadienne et qui est appuyée par la littératie en matière d'IA. La surveillance fédérale, les investissements stratégiques et les politiques de soutien sont essentiels pour stimuler l'innovation et renforcer la confiance dans l'IA responsable.

Le gouvernement fédéral devrait aussi clarifier la définition de la souveraineté. Nous devons déterminer clairement ce que nous devons absolument protéger, comme les données, la propriété intellectuelle et nos talents, ce à quoi nous sommes prêts à renoncer si nous collaborons, avec quel avantage pour le Canada, et avec qui nous sommes disposés à collaborer, avec quel secteur... qui partage notre culture et nos normes éthiques.

À l'avenir, pour maximiser la valeur de l'innovation, il faudra des mécanismes permettant d'établir un lien entre la recherche et le marché, de veiller à ce que le public tire profit des données et des investissements, ainsi que de protéger notre propriété intellectuelle, en offrant des possibilités claires en aval pour nos talents dans les universités, l'industrie ou le secteur public, les secteurs sur lesquels nous devons nous concentrer. La diffusion et le partage exigent une collaboration plus étroite entre le secteur universitaire, l'industrie et le secteur public en ce qui a trait à la commercialisation et à la valorisation, les investissements de l'industrie étant essentiels à la croissance, mais le Canada doit veiller à ce que sa propriété intellectuelle et ses talents demeurent au pays et il doit protéger nos données. L'application pratique des innovations aidera à simplifier la transition de la recherche à la commercialisation et peut aider à résoudre plus rapidement les problèmes au jour le jour et ceux au chapitre de la commercialisation.

• (1105)

Votre dernière question a trait à la protection des biens publics. Les partenariats public-privé sont essentiels et nous avons besoin...

La présidente: Veuillez conclure dans les 10 à 15 prochaines secondes.

Diane Gutiw: Nous avons besoin de règles claires sur le partage des avantages, afin de protéger les actifs canadiens, tout en attirant des investissements de l'industrie au Canada.

Merci beaucoup.

La présidente: Nous allons maintenant passer à notre deuxième témoin.

Madame Adam, vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Je vous en prie.

Angela Adam (vice-présidente principale, Ventes, marketing et relations gouvernementales, Centres de données eStruxture inc.): Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui. C'est un privilège de contribuer à cette importante étude sur l'avenir de l'intelligence artificielle au Canada.

Je m'appelle Angela Adam et je suis vice-présidente principale des Centres de données eStruxture. Nous sommes la plus grande plateforme de centres de données appartenant à des intérêts canadiens et exploitée par ces derniers. Nos installations accueillent certaines des charges de travail numériques les plus critiques du pays, y compris celles des institutions financières, des fournisseurs de services de télécommunications, des instituts de recherche en IA et des centaines d'organisations canadiennes qui comptent sur une infrastructure sécuritaire, résiliente et durable pour fonctionner et innover chaque jour.

Mes observations d'aujourd'hui porteront sur une idée centrale: l'infrastructure numérique. C'est mon domaine d'expertise.

Le Canada ne peut pas être un chef de file dans la recherche, la commercialisation ou le déploiement responsable de l'intelligence artificielle sans que nos instituts de recherche et nos universités aient un accès prioritaire à une infrastructure numérique souveraine, performante et évolutive, construite et contrôlée ici au Canada. Il s'agit d'un élément qui fait défaut dans notre architecture nationale d'IA, et c'est le fondement sur lequel doivent reposer toutes les autres ambitions dans ce domaine.

L'intelligence artificielle a progressé plus rapidement que toute autre avancée technologique précédente. Les modèles qui nécessitaient une puissance de calcul modeste, il y a à peine quelques années, exigent maintenant des grappes qui se mesurent en dizaines et parfois en centaines de mégawatts. Les équipes de recherche partout au Canada, qu'il s'agisse de celles de Mila et de Vecteur ou de celles des universités, disent toutes la même chose: elles n'ont pas accès à suffisamment de calculs intensifs pour entraîner et perfectionner des modèles de pointe au Canada.

Nous savons cela parce que certaines d'entre elles sont nos clientes, et les résultats sont prévisibles. Nos meilleurs chercheurs comptent de plus en plus sur l'infrastructure étrangère, la recherche prometteuse est retardée, fragmentée ou tout simplement impossible à tenter, et les possibilités de commercialisation partent à la dérive vers le sud ou l'étranger. Le Canada a des talents extraordinaires, mais sans une infrastructure numérique et informatique souveraine, ces talents ne peuvent pas se traduire en innovation évolutive.

L'infrastructure numérique souveraine signifie trois choses: le contrôle, c'est-à-dire que les entités canadiennes régissent l'infrastructure physique, les flux de données, les chaînes d'approvisionnement et les protocoles de sécurité; la proximité, c'est-à-dire que les chercheurs ont accès à des calculs intensifs, sans latence ni restrictions à l'exportation; et l'extensibilité, c'est-à-dire des infrastructures qui croissent en fonction de la demande, et non derrière.

Chez eStructure, nous voyons de nos propres yeux à quel point ces besoins s'intensifient. Nous exploitons 14 installations à l'échelle du pays, et deux autres devraient entrer en service à l'automne 2026. Elles figureront parmi les plus grands centres de données prêts pour l'intelligence artificielle au Canada. Nous travaillons déjà avec des chercheurs de premier plan, des innovateurs du secteur privé et des intervenants gouvernementaux, qui ont besoin d'environnements sécuritaires et à forte densité, durables et construits de manière à susciter la confiance.

Le renforcement de cette capacité est tout à fait possible au Canada. Nous avons de l'énergie, un territoire, des talents en ingénierie et des avantages climatiques qui font l'envie d'autres pays. Ce qu'il nous faut, c'est une harmonisation stratégique et une politique prévisible.

L'une des considérations les plus importantes pour le Comité est le fait que les instituts de recherche ne peuvent pas faire concurrence aux fournisseurs mondiaux d'informatique en nuage pour ce qui est de la capacité. Lorsqu'une entreprise mondiale d'intelligence artificielle veut 50 ou 100 mégawatts d'énergie pour ses charges de travail, elle peut déplacer les marchés instantanément, ce que sont incapables de faire les universités et nos instituts de recherche.

Si nous voulons que la recherche canadienne demeure concurrentielle, nous devons réserver une partie de notre capacité souveraine en matière d'intelligence artificielle pour la recherche, les universités et les instituts publics. Nous devons veiller à ce que cette capacité soit construite en sol canadien et régie par des compétences canadiennes. Nous devons la rendre abordable et prévisible au fil du temps, et nous devons concevoir des modèles d'approvisionnement et de partenariat qui favorisent les résultats nationaux à long terme, plutôt que les décisions transactionnelles à court terme.

Le choix est simple. Le Canada continuera de produire des concepts de calibre mondial qui doivent être élaborés, entraînés et commercialisés ailleurs.

Les centres de données sont l'épine dorsale d'une IA responsable et évolutive, et le Canada est bien placé pour jouer un rôle de chef de file dans ce domaine. Un écosystème d'IA responsable nécessite une infrastructure physique responsable. Comme je l'ai dit, au Canada, nous avons de l'électricité en abondance, dont une quantité importante est propre et carboneutre. Nous avons de solides lois sur la protection des renseignements personnels dans une industrie qui est déjà réglementée selon les normes mondiales les plus élevées en matière de sécurité physique et de cybersécurité.

L'empreinte d'un centre de données souverain permettrait l'entraînement et le stockage sécurisés de modèles relevant de la compétence canadienne, l'accès contrôlé pour la recherche sensible, des cas d'utilisation dans le domaine de la défense, l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur public, ainsi qu'une infrastructure qui peut croître rapidement, sans compromettre la fiabilité. C'est précisément le modèle que d'autres pays, y compris les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et le Japon, appliquent maintenant à grande échelle. Le Canada doit faire de même.

En conclusion, nous devons tracer la voie à suivre grâce au partenariat, à la clarté et à la coordination nationale. Le gouvernement fédéral a un rôle essentiel à jouer pour établir l'orientation, réduire la fragmentation et veiller à ce que les investissements dans l'infrastructure numérique correspondent aux intérêts à long terme du Canada.

Trois occasions se démarquent dans l'immédiat, à savoir: créer une stratégie nationale coordonnée pour l'infrastructure numérique souveraine, avec des cibles, des échéanciers et une gouvernance clairs; établir une capacité dédiée et protégée pour les instituts de recherche, leur permettant d'être compétitifs à l'échelle mondiale; établir des partenariats avec les exploitants de centres de données, les fournisseurs de services infonuagiques et les intégrateurs de systèmes canadiens, qui peuvent mettre rapidement cette infrastructure à l'échelle, en respectant nos cadres nationaux de réglementation et de sécurité.

● (1110)

Nous avons déjà fait cette proposition au Bureau des grands projets. Cette approche n'entre pas en concurrence avec l'innovation privée, mais elle contribue plutôt à l'accélérer.

La présidente: Je vous demanderais de conclure en quelques secondes.

Angela Adam: Le Canada a bâti l'une des communautés de recherche en IA les plus solides au monde. Nous devons maintenant donner à cette communauté l'infrastructure dont elle a besoin pour continuer de jouer un rôle de chef de file. Si nous n'investissons pas dans une infrastructure numérique souveraine et évolutive prête pour l'IA, nous risquons de perdre la prochaine décennie d'innovation, non pas à cause du manque de talents ou d'idées, mais simplement à cause du manque d'infrastructures.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

La présidente: Je remercie nos deux témoins de leur déclaration préliminaire.

Nous allons maintenant commencer notre première série de questions, avec M. Baldinelli. Vous avez la parole pour six minutes.

Allez-y, je vous prie.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Bonjour à tous. C'est un plaisir de vous accueillir ici. Je remercie les témoins d'être ici ce matin.

Madame Gutiw, vous avez parlé de vos 30 années d'expérience, de la recherche sur l'intelligence artificielle et de ses racines profondes au Canada. Cela rejoint dans une large mesure ce que nous avons appris dans le cadre d'études antérieures. Nous finançons la recherche et nous avons les talents au Canada, mais nous avons des préoccupations quant au soutien à donner à l'écosystème canadien, pour qu'il prenne de l'expansion et qu'il prospère. Il y a du travail à faire dans ce domaine.

Madame Adam, vous avez parlé également de cela, et plus précisément de la notion de souveraineté, ainsi que des 14 installations que vous avez au Canada. Je vous en félicite. C'est une réussite pour le Canada dans ce domaine.

En décembre 2024, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il accordait 240 millions de dollars à Cohere, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA. En fait, un protocole d'entente a été signé avec cette entreprise en août. Quelle a été votre réaction lorsque vous avez appris que l'un des partenaires stratégiques de Cohere qui profite de l'argent des contribuables canadiens était une entreprise américaine et non pas canadienne?

Angela Adam: Évidemment, ce protocole d'entente aurait pu être conclu avec un centre de données et un fournisseur d'infrastructure de calcul du Canada, mais cela n'a pas été le cas. Le gouvernement a peut-être tiré des leçons de cela et continuera de peaufiner son approche pour examiner ce qui est disponible au Canada, tant du point de vue de l'infrastructure numérique que de celui de l'intégration des systèmes. Peut-être que lorsqu'une décision sera prise à l'appui du développement et de la recherche en matière d'intelligence artificielle, il y aura un examen de l'écosystème dans son ensemble, et on choisira des acteurs canadiens qui peuvent apporter plus de valeur à notre pays.

• (1115)

Tony Baldinelli: Nous avons la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine de l'IA, et pourtant 240 millions de dollars ont été accordés à Cohere, dont la première mesure ou décision a été d'embaucher une entreprise américaine — je crois qu'elle s'appelle CoreWeave — pour travailler avec elle. Je ne dis pas que c'est une erreur, mais puisqu'il est question de stratégie et de fonds souverains canadiens, on aurait pu s'attendre à ce qu'on ait recours à une entreprise comme eStructure, qui a 14 installations au Canada.

eStructure a-t-elle reçu des fonds dans le cadre de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA et, le cas échéant, combien?

Angela Adam: Non, pas à ce jour.

Tony Baldinelli: Le gouvernement fédéral vous a-t-il consultés dans l'élaboration de la politique sur l'IA?

Angela Adam: Nous avons été consultés à plusieurs reprises. Nous avons eu l'occasion de discuter avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le ministre Solomon et Mark Schaen. Je ne peux pas vraiment dire dans quelle mesure notre rétroaction et notre expertise ont été prises en compte dans l'élaboration de la stratégie relative à l'IA, mais nous avons eu la chance de participer aux discussions, oui.

Tony Baldinelli: D'accord. Merci.

Madame Gutiw, nous avons parlé plus tôt, vous et moi, avant le début des délibérations. Vous êtes membre du groupe de travail, et je vous remercie de votre participation. Quand je regarde l'information qui est affichée en ligne, je constate que 11 000 personnes ont

soumis des mémoires au gouvernement ou ont participé au programme de consultations.

Compte tenu de notre population de 41 millions d'habitants, pensez-vous que c'est simplement parce que les Canadiens ne connaissent pas grand-chose à l'intelligence artificielle? Pourquoi la réaction a-t-elle été lente, surtout quand le gouvernement a parlé de créer un groupe de travail et a décidé de se lancer à toute vapeur dans l'élaboration d'une stratégie? Seulement 11 000 personnes ont répondu. Est-ce une question de littératie?

Diane Gutiw: Je crois que l'intelligence artificielle est essentielle. Il ne s'agit pas seulement d'une mauvaise compréhension de ce qu'est l'intelligence artificielle, mais aussi de ce qu'elle n'est pas. Je pense qu'il s'agit de l'une des consultations publiques qui ont obtenu les taux de réponse les plus élevés, ce qui montre l'intérêt que les Canadiens portent à cette question.

Je crois que nous devons accroître notre littératie en matière d'intelligence artificielle, afin d'être plus en confiance et d'être à l'aise avec ce que les outils sont capables de faire. C'est pourquoi nous affirmons qu'il s'agit d'un outil conçu pour nous aider. Je crois qu'il est vraiment essentiel d'avoir davantage voix au chapitre sur la façon dont, dans notre vie quotidienne et dans notre vie professionnelle, cet outil peut nous aider en tant que Canadiens.

Tony Baldinelli: Nos études précédentes révèlent que nous sommes excellents sur le plan du financement et des talents ici au pays, mais que l'enjeu est de faire passer l'écosystème à la prochaine étape, celle de la commercialisation, comme ChatGPT et OpenAI. Nous avons l'exemple des États-Unis, où le secteur privé va de l'avant en créant ces systèmes et en mettant des processus en place. Comment pouvons-nous faciliter cela ici, au Canada, sans toujours avoir à compter sur le gouvernement pour le faire?

Diane Gutiw: C'est une excellente question. Merci beaucoup.

Je dirais que c'est exactement la raison pour laquelle nous avons besoin de la collaboration entre le milieu universitaire, le secteur privé et le secteur public pour faire avancer les choses. Le Canada dispose d'un vaste leadership éclairé, qui a donné naissance à un grand nombre des technologies et qui a servi de base aux technologies dont ces centres de données à très grande échelle du secteur privé font la promotion, et je pense que nous sommes sur le point d'avoir accès à d'excellents débouchés.

Je ne pense pas que le fait d'avoir réfléchi à la façon de progresser nous ait vraiment fait prendre du retard. Il y a encore un certain nombre de domaines de l'écosystème de l'IA où il existe des lacunes et où le Canada peut prospérer et devenir un chef de file absolu, qu'il s'agisse de l'IA verte ou des modèles durables, ou encore de l'informatique quantique, tout en se concentrant vraiment sur certains créneaux ou plus...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps de parole de M. Baldinelli est écoulé.

Nous allons maintenant passer à Mme Jaczek, pour six minutes.

Allez-y, je vous prie.

L'hon. Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les deux témoins d'être ici aujourd'hui.

Madame Gutiw, j'ai récemment visité l'Institut de l'intelligence artificielle de l'Alberta, à Edmonton. Dans le cadre de la présentation à laquelle j'ai assisté, nous sommes passés de chercheur en chercheur pour prendre connaissance de leurs initiatives individuelles. J'ai été un peu surprise de constater qu'il ne semble pas y avoir de coordination entre les divers chercheurs sur les grandes questions auxquelles il faut répondre et qui représentent peut-être des priorités pour le Canada.

À titre d'exemple, il y a eu une démonstration d'un appareil d'échographie qui pourrait être utilisé dans les collectivités éloignées, pas nécessairement par des médecins, mais par des infirmières et des professionnels paramédicaux, évitant ainsi un transfert potentiel vers un centre médical du sud, ce qui permettrait évidemment d'économiser de l'argent.

Quelle coordination y a-t-il à l'échelle du Canada entre tous ces chercheurs? Selon vous, quelle est la meilleure façon de les réunir? Quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer à cet égard?

• (1120)

Diane Gutiw: La recherche fondée sur la découverte demeure un domaine critique. Je crois que des organisations comme l'Institut de l'intelligence artificielle de l'Alberta, Mila, l'Institut Vecteur et d'autres favorisent la capacité de mettre en œuvre ces nouvelles innovations. Nous avons besoin de ces recherches fondées sur la découverte. Là où il semble y avoir une lacune, c'est lorsqu'on prend la recherche individuelle et qu'on la fait progresser vers le concret, vers la pratique. L'exemple que vous donnez est un excellent exemple de la façon de résoudre un besoin et un problème par la recherche.

En incubant ces solutions qui découlent de la recherche, nous devons nous concentrer sur le problème que nous essayons de résoudre. Comment pouvons-nous faire appel aux meilleurs experts de l'industrie partout au Canada, dans les domaines de l'infrastructure de données et de la capacité de calcul de l'IA, et comment pouvons-nous trouver des solutions tangibles, qui sont avantageuses pour la société et commercialisables?

Comment le rassemblement de grappes d'experts de l'industrie pour faire avancer ces choses, la rationalisation d'un grand nombre de nos excellents programmes de financement — qui sont difficiles d'accès, difficiles à comprendre et peu clairs pour les chercheurs et les entreprises en démarrage — et l'adoption d'une perspective unique peuvent-ils permettre de faire rapidement passer une idée de l'étape de l'innovation à un avantage tangible?

Je crois qu'en réunissant des groupes de secteurs — la santé, les sciences sociales, la fabrication, la robotique, le pétrole et le gaz, l'énergie, les minéraux critiques —, nous pourrions faire intervenir des experts de tous les horizons, qui pourraient utiliser cette recherche axée sur la découverte, la faire avancer et en faire quelque chose qui profitera à la société et sera une solution commercialisable génératrice de revenus.

L'hon. Helena Jaczek: Comme je suis médecin, je sais que vous avez une expertise particulière dans le domaine de l'information médicale. Pourriez-vous nous décrire certaines des applications les plus prometteuses que vous voyez pour l'utilisation de l'intelligence artificielle et qui pourraient aider les professionnels de la santé?

Diane Gutiw: La santé tire parti de l'apprentissage machine, de l'intelligence artificielle et des données depuis des décennies — toute ma carrière en fait —, et plus particulièrement dans le domaine des solutions en santé publique, non seulement en ce qui a

trait à la façon dont nous pouvons utiliser les données pour éclairer ce qui pourrait se produire à l'avenir dans la progression des maladies, les dépendances et la crise des opioïdes, mais aussi pour ce qui est de faire des prévisions et d'apporter un changement au début d'un cycle de dépendance ou d'itinérance, afin de permettre aux gens d'avoir une vie meilleure, de pouvoir cibler les problèmes et d'être en mesure de fournir des solutions plus rapidement.

L'imagerie diagnostique est un autre domaine où nous avons vraiment fait avancer les choses grâce à l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle est un outil fantastique pour voir des choses que l'œil humain perçoit difficilement. Nous travaillons déjà avec l'hôpital universitaire d'Helsinki et d'autres pour être en mesure de détecter de façon précoce les hémorragies cérébrales, qui sont presque toujours fatales si elles ne sont pas détectées tôt, et pour pouvoir dépister les cancers plus tôt, parce que nous pouvons déceler des changements minuscules de façon précoce.

J'ai mentionné les triplets numériques. Je peux interroger une grande quantité de données qui sont très difficiles, complexes et coûteuses à réunir. J'ai maintenant la capacité de réunir cette information avec l'intelligence artificielle agentive et l'intelligence artificielle multimodale et d'interroger les données pour prendre de meilleures décisions, faire des liens et cerner les tendances.

L'hon. Helena Jaczek: Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Il vous reste une minute et 20 secondes.

L'hon. Helena Jaczek: Je m'adresse encore à Mme Gutiw. Vous avez parlé de la confiance du public. En ce qui concerne l'ARC, par exemple — une responsabilité fédérale de toute évidence —, des rapports récents ont indiqué qu'un certain nombre de conseils donnés dans le cadre du système actuel de centres d'appels étaient erronés, alors que l'ARC cherche à introduire l'intelligence artificielle.

N'y a-t-il pas un petit problème de données inexactes et résultats erronés avec l'introduction de l'intelligence artificielle? Selon vous, quelle est la meilleure façon d'éviter ce problème?

• (1125)

Diane Gutiw: Les progrès de la recherche ont été axés sur l'accroissement de la fiabilité. En utilisant les outils d'intelligence artificielle actuels comme un service, plutôt que comme un moteur de recherche, comment pouvons-nous nous concentrer sur la rétention des connaissances, l'accès très rapide à l'information et l'utilisation de modèles agentifs pour tester la qualité des réponses avant qu'elles ne soient reçues?

Nous sommes à un moment charnière de notre histoire, alors que 25 à 40 % de la population prendra sa retraite au cours des 10 prochaines années. Ces outils sont une façon fantastique de maintenir ces connaissances et peuvent nous servir dans la prestation des services, afin que les gens des centres d'appels aient accès à toutes les connaissances des personnes qui prennent leur retraite et puissent obtenir des réponses très rapides aux questions.

Vous avez tout à fait raison, mais plus de recherche et d'investissement dans des solutions de qualité, la fiabilité et la transparence aideront à résoudre ce problème au fil du temps et à augmenter la fiabilité.

La présidente: Merci. Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour six minutes.

Allez-y, je vous prie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui dans le cadre de cette nouvelle étude.

Ma première question s'adresse à Mme Gutiw.

Le Québec est reconnu mondialement dans le domaine de l'intelligence artificielle, notamment grâce à Mila, comme vous l'avez mentionné à quelques reprises dans votre allocution. Il est aussi reconnu mondialement dans le domaine de la science des données, grâce à son réseau de centres publics, privés et industriels. Pourtant, les entreprises canadiennes tardent à adopter l'intelligence artificielle à grande échelle.

Comment expliquez-vous ce paradoxe?

Il y a une suprématie universitaire et industrielle au Québec. Cependant, au Canada, on observe que l'adoption de l'intelligence artificielle est encore limitée.

[Traduction]

Diane Gutiw: Cela est lié à la capacité du secteur public d'aller de l'avant rapidement. C'est à ce niveau que nous devons vraiment nous éloigner de la culture d'aversion au risque du secteur public.

Une grande partie des limites découlent de la nécessité de faire preuve de rigueur. Le secteur public a une responsabilité sans précédent à l'égard de nos citoyens, celle de protéger nos données et de veiller à ce que nos infrastructures et notre technologie appuient cette protection. Cependant, en étant réfractaires au risque, nous ralentissons la capacité de réaliser des gains d'efficacité, ainsi que de tirer parti des outils et de les adopter de manière à réaliser ces gains et à favoriser des changements significatifs. C'est là que, selon moi, la mise à jour de la stratégie sur l'intelligence artificielle nous permettra de mieux orienter les choses, afin que nous puissions aller de l'avant et profiter de ce que le secteur privé considère comme un énorme gain d'efficacité au niveau technologique.

De plus, je sais qu'il y a beaucoup d'endroits dans le secteur public où différentes innovations, des projets pilotes et des preuves de concepts sont en cours, mais nous avons constaté, grâce à nos propres études, que la capacité de les faire passer à la production a été lente. Nous avons besoin de l'infrastructure, des lignes directrices et des garde-fous appropriés pour pouvoir utiliser ces technologies et les faire progresser. Le rôle idéal pour le gouvernement fédéral serait de fournir des directives qui permettraient aux gouvernements provinciaux et à différents ministères de savoir comment utiliser ces technologies en toute sécurité pour obtenir les mêmes gains que le secteur privé.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: CGI travaille à l'intégration réelle de l'intelligence artificielle dans les activités, et pas seulement dans la recherche.

De votre point de vue, le Canada investit-il trop dans la recherche universitaire et pas assez dans l'intégration industrielle, c'est-à-dire le développement expérimental et l'accompagnement des entreprises, particulièrement des petites et moyennes entreprises?

[Traduction]

Diane Gutiw: La question est de savoir si oui ou non nous investissons davantage dans la recherche et pas autant dans la capacité de l'industrie et des entreprises d'utiliser cette technologie.

Je crois que nous avons un bon investissement et un plan à ce chapitre, pour assurer une répartition plus équitable dans l'industrie, mais la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et le milieu universitaire est essentielle. Ce serait manquer de vision que de ne pas travailler ensemble pour progresser plus rapidement en tant que chefs de file, alors avoir une stratégie d'investissement plus uniforme et mieux harmonisée...

Par exemple, le financement des supergrappes n'est pas offert dans le secteur public. Dans le secteur privé, il y a du financement disponible, qui est très long à obtenir, et on ne sait pas trop comment y avoir accès. D'après les conversations que j'ai eues avec des représentants de petites et moyennes entreprises au sein du groupe de travail, j'ai compris qu'il leur arrivait parfois de trébucher sur des possibilités de financement plutôt que d'avoir une voie claire à suivre.

Il est absolument essentiel d'harmoniser et de simplifier l'accès au financement en fonction de solutions commercialisables qui nous feront progresser — dans les secteurs public et privé —, pour faire du Canada un véritable chef de file dans ce domaine.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie de votre réponse, qui était assez complète.

Ma prochaine question concernera la propriété intellectuelle.

Une grande partie de la recherche financée par le gouvernement fédéral produit notamment de la propriété intellectuelle. Cependant, elle finit malheureusement trop souvent par être rachetée par des acteurs étrangers.

Selon vous, que devrait faire le gouvernement fédéral pour s'assurer que la propriété intellectuelle qui est générée au Québec et au Canada reste ici et ne sera pas captée par d'autres pays ou multinationales?

• (1130)

[Traduction]

Diane Gutiw: La question de la propriété intellectuelle va de pair avec la déclaration que j'ai faite sur la nécessité de définir clairement ce que nous entendons par souveraineté.

Le Canada n'est pas un grand pays. Nous devons pouvoir collaborer pour accélérer le processus. Cependant, nous devons le faire de façon réfléchie, et définir tout d'abord ce que nous allons absolument protéger —, ce qui reste au Canada et ne sera pas partagé. La propriété intellectuelle figure sur cette liste. Il faut protéger les idées et nos investissements dans la recherche jusqu'aux solutions commercialisables.

Lorsque nous travaillons et collaborons avec des partenaires, nous devons décider avec qui nous sommes prêts à le faire et quelle est l'option la plus sensée. Au fur et à mesure que nous travaillons sur ces possibilités de collaboration, il faut qu'il soit très clair que le Canada conservera sa propriété intellectuelle et offrira des débouchés aux talents que nous amenons au pays, ainsi qu'à nos propres talents au Canada, afin de faire en sorte que ce soit l'endroit où ils veulent travailler.

Le Canada est un pays très attrayant. Les gens veulent venir ici pour faire de la recherche, et ils veulent rester. Nous limitons la capacité de rester au Canada grâce à la résidence permanente, à d'autres possibilités ou aux permis de travail à durée limitée. Notre propriété intellectuelle n'est pas seulement l'outil, elle concerne aussi les gens.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame Gutiw, vous travaillez avec des clients des secteurs public, privé et gouvernemental.

Selon vous, le Canada dépend-il trop de l'infonuagique étrangère, notamment de celles d'Amazon, de Microsoft et de Google?

Selon vous, cela pose-t-il un réel risque pour la souveraineté numérique et la sécurité des données?

[Traduction]

Diane Gutiw: Il s'agit de notre partenariat avec des organisations qui ne sont pas canadiennes, comme Google, Microsoft et d'autres.

Je répète que je ne pense pas que ce soit pratique et qu'il serait peut-être malavisé de croire que nous pouvons immédiatement progresser à 100 % sans avoir de partenariats ni de collaboration avec les organisations qui ont fait avancer ce domaine.

Cependant, nous devons définir ce que nous allons protéger. Si nous travaillons avec Google et Microsoft au Canada, nous devons veiller à ce qu'ils embauchent du personnel canadien et utilisent les outils nécessaires pour favoriser l'avancement des talents canadiens au sein de leurs organisations. Cela fait partie de la définition de ce que nous entendons par souveraineté et des partenariats avec lesquels nous sommes le mieux disposés à collaborer pour préserver notre culture, notre propriété intellectuelle, nos données et nos talents.

La présidente: Merci.

Cela met fin au premier tour.

Nous allons maintenant commencer notre deuxième tour, de cinq minutes et deux minutes et demie, avec Mme DeRidder.

Allez-y, je vous prie. Vous avez cinq minutes.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci à tous d'être venus aujourd'hui.

Ma question s'adresse à vous, madame Adam.

Nous entendons constamment parler d'importants joueurs américains, comme CoreWeave, Microsoft et Amazon, qui reçoivent des incitatifs canadiens ou obtiennent de grands blocs d'énergie canadienne, tandis que les fournisseurs canadiens se font concurrence pour le même réseau restreint.

Dans vos rapports avec les programmes fédéraux, est-ce que les exploitants de centres de données appartenant à des intérêts canadiens obtiennent un accès équitable à l'électricité, aux terrains et aux incitatifs à l'investissement par rapport aux centres de données à très grande échelle de l'étranger? Sommes-nous en train de subventionner nos futurs concurrents?

Angela Adam: La réalité, c'est que les centres de données à très grande échelle et les gros acheteurs dont vous avez parlé sont en fait des éléments essentiels de notre écosystème, comme vous l'avez entendu il y a quelques secondes. Ils apportent avec eux l'échelle, les normes mondiales et la vitesse d'innovation.

Sommes-nous traités équitablement par notre gouvernement en ce qui concerne les affectations et les subventions? Je pense que le gouvernement commence maintenant à comprendre où se situent les joueurs canadiens par rapport aux joueurs internationaux. Je crois que, jusqu'à maintenant, nous avons été traités équitablement. En tant qu'industrie, nous avons simplement besoin de faire de la sensibilisation. Nous constatons qu'il est de plus en plus nécessaire d'éduquer notre gouvernement et les organismes gouvernementaux sur ce qui est possible et disponible au Canada. Quel type d'infrastructure numérique les acteurs canadiens peuvent-ils mettre à la disposition des centres de données comme le nôtre, des fournisseurs de services infonuagiques qui font concurrence aux fournisseurs internationaux, des fournisseurs de matériel et ainsi de suite?

Pour répondre à votre question, nous avons l'impression d'être traités équitablement. Il nous incombe simplement de nous rendre plus visibles aux yeux de notre gouvernement, ce que font nos homologues internationaux depuis beaucoup plus longtemps.

Kelly DeRidder: Vous dites qu'ils font partie intégrante de notre infrastructure. Bon nombre de vos clients sont des entreprises canadiennes qui doivent se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, ou LPRPDE, et à d'autres lois nationales. Les centres de données à très grande échelle sont des installations étrangères exploitées en sol canadien, mais elles sont assujetties aux lois américaines ou à celles d'autres pays, comme la CLOUD Act des États-Unis. Cela présente un risque réel pour la protection de nos données sur la santé, les finances et le gouvernement.

Quels mécanismes concrets notre gouvernement devrait-il mettre en place pour s'assurer que notre souveraineté en matière de données est maintenue sur le territoire canadien et dans nos centres de données, afin qu'il n'y ait pas de risque pour nos données, étant donné, comme vous l'avez dit, que ces joueurs sont essentiels à notre infrastructure?

• (1135)

Angela Adam: Cela signifie que nous devons axer nos ambitions souveraines sur les limites de l'accès. Qui détient les clés de chiffrement? Qui décide où les données circulent? Qui peut mettre fin à des choses au besoin? Cela signifie qu'il faut avoir une infrastructure canadienne crédible sur le plan de la capacité, qui peut assumer ces charges de travail ici, selon nos propres conditions.

Nous devons nous concentrer sur l'établissement de limites d'accès. En pratique, cela pourrait ressembler à un modèle hybride, où les plateformes nationales comme la nôtre travaillent main dans la main avec des centres de données à très grande échelle sur les cadres qui intègrent une gouvernance et des contrôles cryptographiques canadiens et qui créent également une certaine valeur au niveau local.

Kelly DeRidder: Pensez-vous qu'il y a actuellement un plan exhaustif en place pour la souveraineté de l'IA?

Angela Adam: Je ne crois pas qu'il existe de plan complet. Nous sommes encore en train d'essayer de le définir. Nous essayons encore de définir ce que signifie la « souveraineté ».

Kelly DeRidder: Il y a 900 millions de dollars dans ce budget pour l'infrastructure publique souveraine d'IA à grande échelle, mais il n'y a pas de plan.

Angela Adam: Nous sommes convaincus que notre gouvernement, après les 30 jours d'étude du groupe de travail, proposera une voie à suivre claire et un cadre qui nous permettra de travailler.

Kelly DeRidder: Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Il vous reste 45 secondes.

Kelly DeRidder: Je remercie tout le monde d'être venu aujourd'hui.

Merci.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Rana, pour cinq minutes.

Allez-y, M. Rana. Je vous en prie.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les deux témoins d'être parmi nous en ce lundi matin.

Ma question s'adresse à vous, madame Gutiw.

En 2017, le Canada est devenu le premier pays à adopter une stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle. Dans le cadre de la stratégie pancanadienne en matière d'IA, 125 millions de dollars ont été affectés pour les années 2021-2022 à 2025-2026, afin de soutenir la croissance de l'écosystème canadien de l'IA.

Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet de cet écosystème d'intelligence artificielle?

Diane Gutiw: Comme je l'ai mentionné, c'est la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle dont vous venez de parler qui a permis le lancement de ces groupes de réflexion partout au Canada. Cela nous a vraiment placés à l'avant-plan, où la recherche est le point d'ancrage de l'innovation. Cela a donné naissance à Mila, à l'Institut de l'intelligence artificielle de l'Alberta, à l'Institut Vecteur et aux chaires en IA Canada-CIFAR, d'où émanent certaines des recherches et idées les plus renommées dans le monde.

Au moment où cette stratégie d'IA a été élaborée, l'IA générative et l'IA agentive n'étaient pas connues. Elles en étaient à leurs débuts et n'étaient pas accessibles. À ce moment-là, le type d'intelligence artificielle dont il était question se rapprochait davantage de l'apprentissage machine. Il était très axé sur les données. Nous avons fait bouger les choses au Canada en faisant progresser l'intelligence artificielle générative et une partie de la technologie que nous avons maintenant et qui affichent vraiment une grande valeur.

La stratégie initiale nous a permis d'aller de l'avant. Je pense que nous avons maintenant l'occasion, avec la nouvelle stratégie qui verra le jour très bientôt, d'examiner la situation et de dire que puisque nous sommes dans un nouveau monde de l'IA, avec des outils beaucoup plus accessibles, avec des zones de croissance claires pour le Canada et des zones où nous devons clairement définir nos garde-fous canadiens, en vue d'une utilisation sécuritaire, et nous avons atteint un nouveau point dans la capacité de les développer. Nous en sommes à un point très différent de l'évolution de l'intelligence artificielle par rapport au moment où la première stratégie a été mise en œuvre.

Aslam Rana: Quelles industries canadiennes, en particulier dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'énergie, sont celles qui adoptent le plus l'intelligence artificielle? Quelles sont celles qui l'adoptent le moins?

Diane Gutiw: Je ne peux répondre que de mon propre point de vue, avec mon parti pris. Je crois que dans la santé, par exemple, on a fait de grands progrès. C'est un secteur qui se sentait tout à fait à l'aise d'utiliser des données pour toutes sortes de choses, de l'épidé-

miologie à l'informatique clinique, en passant par le soutien aux décisions cliniques — des systèmes experts qui ont tous été adoptés à la fin des années 1970 et 1980. C'est un domaine où cette adoption n'est pas nouvelle. On était assez à l'aise pour tirer parti des données. On se fie en grande partie sur les pratiques exemplaires en matière de recherche, qui reposent sur des principes concernant la façon de protéger les données, de s'assurer qu'il n'y a pas de parti pris et de veiller à la transparence. Cela a favorisé des progrès immenses.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'excellentes recherches en agriculture, en fabrication, en robotique, en énergie quantique et en informatique quantique. Ce sont tous des domaines où il y a beaucoup de progrès. Il y a aussi le secteur des finances qui est à la recherche de prévisions et de modèles plus précis.

Je répète que je parle de ce que je connais. Cependant, je sais que nous avons un écosystème très sain. L'énergie, le pétrole, le gaz et les minéraux critiques sont tous des domaines dans lesquels nous avons investi et où nous avons réalisé des gains importants.

• (1140)

Aslam Rana: En tant qu'ingénieur civil, je veux savoir comment l'intelligence artificielle changera les départements de génie civil, surtout pour ce qui est de la conception. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Diane Gutiw: L'avantage le plus important de l'intelligence artificielle, si nous l'examinons d'un point de vue très pratique, c'est la capacité d'en faire plus avec moins, ainsi que de transmettre les données et l'information aux décideurs plus rapidement. Tous les secteurs vont en profiter. Dans le domaine du génie civil ou dans tous les autres domaines du génie, c'est la capacité de prendre des décisions pour réduire les temps morts. Ce sont des modèles d'entretien prédictifs pour réduire les temps morts des actifs. Ce sont des affectations de ressources plus précises et des services plus personnalisés pour le public. Ce sont tous des progrès qui auront une incidence sur ce secteur et d'autres.

Nous sommes également à une époque où la collaboration entre les secteurs et entre les industries est essentielle. Je constate déjà que le travail que nous faisons depuis des décennies dans le domaine des soins de santé aide les secteurs du pétrole, du gaz et des services publics. Les modèles doivent être partagés. Je crois qu'au Canada, à mesure que nous avancerons, nous serons en mesure de le faire, afin d'avoir des modèles réutilisables et efficaces qui offrent de la valeur et qui ont été mis à l'essai.

Aslam Rana: Merci.

Madame Adam, dans le budget de 2025 « Un Canada fort », on a présenté de nouvelles initiatives visant à renforcer les capacités du pays en matière d'IA. Le budget prévoit un investissement de 925,6 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2025-2026, pour construire une...

La présidente: Monsieur Rana, votre temps est écoulé. Veuillez terminer votre question.

Si la témoin ne peut pas répondre, elle peut envoyer la réponse par écrit.

Aslam Rana: Merci, madame la présidente.

L'infrastructure publique souveraine d'intelligence artificielle vise à accroître la capacité informatique nationale pour les chercheurs des secteurs public et privé. Compte tenu du budget, quel genre de politiques et d'incitatifs gouvernementaux accéléreraient le plus la création de centres de données prêts pour l'IA au Canada?

La présidente: Merci. Si vous n'avez pas l'occasion de poser la question au prochain tour, la témoin peut répondre par écrit si elle le souhaite.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour deux minutes et demie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Madame Adam, lors de nos travaux, nous avons appris qu'environ 80 % des données numériques du Canada étaient hébergées dans des infrastructures contrôlées par des entreprises américaines. Le CLOUD Act permet aux autorités américaines d'exiger légalement l'accès à ces données, même lorsqu'elles sont physiquement situées à Montréal ou à Toronto, par exemple.

Selon vous, cette dépendance compromet-elle la souveraineté numérique du Canada?

En quoi des fournisseurs canadiens comme eStructure peuvent-ils offrir une véritable solution de rechange pour protéger nos données, notre innovation et notre propriété intellectuelle?

[Traduction]

Angela Adam: Vous demandez si les données hébergées actuellement chez des centres de données à très grande échelle comme AWS compromettent la souveraineté de nos données, étant donné qu'en vertu de la CLOUD Act, le fournisseur de services informatiques peut être obligé ou contraint de fournir des données qui se trouvent dans son nuage. La réponse est oui. Toutefois, le gouvernement peut mettre en place des cadres pour s'assurer que nous avons la clé. Lorsque l'injonction est émise, nous devons être en mesure de décider si nous devrions ou non divulguer les données. La décision doit être prise du côté canadien.

Il y a différentes façons de le faire. Évidemment, en tant que fournisseur de centres de données, nous hébergeons l'infrastructure de nos clients. Nous ne sommes pas propriétaires de l'infrastructure des serveurs. C'est notre client, qu'il soit canadien ou international, qui apporte ses propres serveurs et les héberge dans nos installations. Nous fournissons un service de base, c'est-à-dire une installation souveraine construite en sol canadien. Il s'agit d'éléments de base.

• (1145)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame Adam, le Québec dispose notamment d'une énergie propre, stable, abondante et prévisible, ce qui est essentiel au fonctionnement des centres de données et à l'intelligence artificielle. Chez nous, à Rimouski, un centre de données de l'entreprise canadienne Telus a été créé.

Selon vous, le territoire le mieux placé au pays pour accueillir des infrastructures essentielles et nécessaires, comme l'a fait Telus, par exemple, pour l'intelligence artificielle et la croissance de données, pourrait-il être un territoire où l'énergie est renouvelable et abondante, comme le Québec?

[Traduction]

Angela Adam: Tout à fait. C'est certainement une bonne option. Les modèles d'intelligence artificielle nécessitent beaucoup d'énergie, et cela s'intensifie au fur et à mesure que la technologie progresse.

Les baies de serveurs qui consommaient cinq kilowatts étaient considérées comme des baies à haute densité. D'ici la fin de 2027, nous sommes censés voir des baies de serveurs qui consomment jusqu'à 600 kilowatts. Nous avons besoin d'une énergie propre et renouvelable pour répondre à ces charges de travail intenses. Il n'y a pas de meilleure énergie que l'hydroélectricité renouvelable.

La présidente: Merci. Le temps de parole de M. Blanchette-Joncas est écoulé.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, j'aimerais demander quelque chose à Mme Adam.

[Traduction]

La présidente: Vous pourrez le faire au deuxième tour.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je n'ai plus de temps de parole, madame la présidente. J'aimerais simplement demander à Mme Adam de nous faire parvenir une réponse écrite si elle a autre chose à ajouter.

[Traduction]

La présidente: Nous reviendrons à vous au deuxième tour.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Ho pour cinq minutes.

Allez-y, je vous prie.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Ma première série de questions s'adresse à Mme Adam.

Plus tôt cette année, le gouvernement fédéral a annoncé son soutien à l'industrie de l'intelligence artificielle par l'entremise du Fonds d'accès à une capacité de calcul pour l'IA. La première mesure du gouvernement a été de verser 240 millions de dollars à Cohere, une entreprise canadienne spécialisée dans l'intelligence artificielle. Il n'y a rien de mal à appuyer une entreprise dont le siège social est au Canada, mais la totalité des 240 millions de dollars de l'argent des contribuables est allée à CoreWeave, une entreprise établie aux États-Unis, pour l'aider à mettre au point sa capacité de calcul.

Voyez-vous un problème là, alors que des exploitants de centres de données canadiens sont prêts à relever le défi?

Angela Adam: Je vous remercie de la question. Je pense que la même question a été posée un peu différemment plus tôt.

Est-ce que je vois un problème? Comme je l'ai déjà mentionné, il s'agissait d'une première mesure et de la première subvention qui a été accordée. Je pense qu'il y a beaucoup à apprendre de cela.

Je ne sais pas à quel point nous étions au courant à ce moment-là de la relation entre CoreWeave et Cohere. Si nous avions su où iraient les fonds...

Y a-t-il une meilleure solution? Bien sûr. Il y a de nombreux exploitants canadiens de centres de données qui peuvent bâtir le même niveau d'infrastructure numérique ou un meilleur que CoreWeave ou tout autre intervenant mondial. Nous avons simplement besoin d'information.

Vincent Ho: C'est très troublant. Ce qui est encore plus troublant, c'est que nous avons découvert par la suite qu'il n'y avait aucune condition rattachée aux 240 millions de dollars qui ont effectivement été envoyés à une entreprise américaine. Alors que le gouvernement fédéral continue de prôner l'achat de produits canadiens, il ne semble pas respecter ses propres normes.

Nvidia, une grande entreprise américaine, a appuyé Cohere, une entreprise canadienne d'intelligence artificielle, dans plus d'une ronde de financement. Ironiquement, comme nous l'avons dit plus tôt, Cohere est un client de CoreWeave, une entreprise américaine. CoreWeave, qui est également soutenu par Nvidia, achète des puces de Nvidia, puis Cohere, qui est également soutenu par Nvidia, achète de la capacité de calcul de CoreWeave. L'argent passe de l'un à l'autre selon les documents comptables. Toutes les pertes semblent remonter à Nvidia, une entreprise américaine.

Voyez-vous là un problème? Y a-t-il une bulle qui se prépare?

Angela Adam: Je ne pense pas être en mesure de répondre à cette question, mais je crois que ces types d'ententes structurées sont très répandus dans l'industrie de l'intelligence artificielle. Je ne peux pas répondre à votre question concernant une bulle.

• (1150)

Vincent Ho: Mes prochaines questions s'adressent à Mme Gutiw.

Vous êtes membre du Groupe de travail sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle. Étant donné que le gouvernement a annoncé un financement de plus de 1 milliard de dollars dans le budget de 2025 et qu'il n'a même pas défini le terme « souveraineté » de façon adéquate, y a-t-il des garde-fous pour ce milliard de dollars, afin de s'assurer qu'il ne va pas à des multinationales ou qu'il n'est pas envoyé à des filiales de Nvidia, qui se contentent de faire circuler l'argent d'une entreprise à l'autre?

Diane Gutiw: Je crois que cette question s'adresse davantage au ministre qu'à moi. Cependant, je sais qu'il y a des recommandations, comme il en a été question aujourd'hui, sur les raisons précises pour lesquelles nous devons définir ce que nous entendons par souveraineté. Si nous voulons collaborer, nous devons définir les avantages pour le Canada. Cela devrait faire partie de la façon dont nous bâtissons notre écosystème.

Pour que les choses progressent très rapidement, il faut établir un partenariat. Il ne fait aucun doute que nous devons collaborer, mais nous devons le faire à notre avantage et, comme vous l'avez dit, nous devons le faire avec des garde-fous.

Vincent Ho: En tant que membre du groupe de travail, êtes-vous d'accord pour dire qu'il devrait y avoir des garde-fous, que les garde-fous sont importants et que le gouvernement libéral doit apprendre de ses échecs?

Diane Gutiw: Je ne peux pas commenter les actions passées du gouvernement libéral. Comme je l'ai dit, cette question relève du ministre.

Cependant, je sais qu'il y a eu des discussions dans le cadre des consultations du groupe de travail sur la définition claire de ce que nous entendons par souveraineté et de ce qui doit être protégé, avec

l'assurance de comprendre les avantages pour le Canada de faire cela, au moment de définir avec qui nous collaborons.

Vincent Ho: Merci. C'est tout.

La présidente: Nous passons maintenant à Mme Jaczek, pour cinq minutes.

Allez-y, je vous prie.

L'hon. Helena Jaczek: Merci, madame la présidente.

Madame Adam, j'aimerais en savoir un peu plus au sujet des Centres de données eStructure — dont vous êtes la vice-présidente principale —, et plus particulièrement sur votre modèle d'affaires.

Je crois comprendre que vous êtes un fournisseur de centres de données appartenant à des intérêts canadiens. Vous avez des installations dans de nombreux endroits partout au Canada. Vous servez près de 1 000 clients, en mettant l'accent sur la facilitation des applications d'entreprise et le soutien de l'économie numérique.

Pouvez-vous nous dire, d'une façon ou d'une autre, pourquoi ces clients s'adressent à vous plutôt qu'à un collège qui se spécialise dans la recherche appliquée ou à une université? Est-ce que ces personnes s'adressent à vous parce qu'elles ont épuisé d'autres options?

Angela Adam: Permettez-moi de préciser notre modèle d'affaires.

Nous sommes un fournisseur de centres de données en colocation, ce qui signifie que nous construisons des installations et louons des espaces, en fournissant l'électricité et en assurant le refroidissement. Les clients qui ont déjà leur équipement, leurs appareils de réseau et leurs serveurs viennent les installer dans nos centres de données. Nous ne touchons pas à leur infrastructure. Nous n'en sommes pas propriétaires. Nous n'avons pas le droit de voir ce qui s'y trouve.

En général, nos clients sont propriétaires de leur infrastructure, et ils choisissent entre l'héberger sur place dans leurs propres locaux ou de la confier en colocation à un centre de données comme le nôtre, où la disponibilité et la sécurité sont garanties 24 heures sur 24, sept jours sur sept, de sorte qu'ils n'ont pas à craindre les pannes de courant et la perte des données de leurs serveurs ni à s'occuper d'avoir un gestionnaire des TI au bureau lorsque quelque chose se produit. Nous prenons tout cela en charge, en veillant à ce que ces entreprises soient opérationnelles en tout temps.

En règle générale, nos clients n'ont pas besoin des ressources d'un institut de recherche ou d'une université parce qu'ils possèdent leurs propres calculs et leur propre matériel.

L'hon. Helena Jaczek: Vous n'avez rien à dire au sujet de l'orientation de la recherche de ces clients. Vous ne faites que fournir les locaux. Est-ce exact?

Angela Adam: C'est exact.

Évidemment, nous avons un processus établi de « connaissance du client », grâce auquel nous exerçons un certain contrôle sur les entreprises qui utilisent nos installations — nous devons comprendre leurs activités —, mais en même temps, non, nous n'examinons pas trop le type de technologie sur laquelle ils travaillent ou font des recherches.

• (1155)

L'hon. Helena Jaczek: Merci.

Madame Gutiw, vous avez eu l'occasion d'exprimer votre opinion sur la souveraineté à plusieurs reprises. De votre point de vue, à quoi la souveraineté pour l'IA devrait-elle ressembler?

Diane Gutiw: Ce dont nous avons besoin, c'est de clarté. L'absence de définition ou de clarté quant à ce que nous entendons par « souveraineté » est source de confusion, comme nous l'avons vu ici, dans les conversations d'aujourd'hui. Il est essentiel que nous définissions cela.

À mon avis, il y a des choses que nous devons protéger en tant que Canadiens — notre culture, nos données et notre propriété intellectuelle. Si nous investissons dans la recherche, nous devons définir comment cela se concrétise et devient une solution commercialisable, qui doit être protégée et conservée en tant que propriété intellectuelle canadienne.

C'est la même chose pour les talents. Il y a beaucoup de salaires très élevés qui sont offerts à l'extérieur du Canada; cependant, les gens veulent rester au Canada pour la culture. Nous devons nous assurer de mettre en place un écosystème qui nous permet de retenir nos talents et qui fait en sorte que les gens restent au Canada et ne sont pas attirés par les salaires plus élevés offerts ailleurs. Nous ne voulons pas qu'ils quittent le Canada.

Pour répondre à votre question sur la souveraineté, je pense qu'il faut définir très clairement ce que nous devons protéger, et cela peut probablement se régler assez facilement. Si nous voulons collaborer pour des choses que nous n'avons pas encore et pour lesquelles nous avons besoin d'aide, ou si nous voulons tirer parti de ce qu'il y a de mieux à l'extérieur du Canada pour progresser, nous devons mettre en place un cadre qui soit très clair, afin de comprendre quels sont les avantages pour nous-mêmes et pour le partenaire qui investit au Canada.

Nous avons vu des investissements fantastiques qui ont fait croître les talents canadiens au Canada, avec l'aide de l'industrie étrangère. Je crois que nous devons nous concentrer sur la façon dont nous pouvons attirer des gens pour faire des affaires au Canada et inciter nos propres talents à demeurer au Canada et à se lancer dans cette industrie de haute technologie. Il faut ensuite comprendre comment nos emplois se présenteront à l'avenir. Nous devons déterminer où sont les lacunes et où nous pouvons attirer des gens d'ailleurs.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Sur ce, je tiens à remercier les deux témoins de leur importante participation dans le cadre de la nouvelle étude que nous avons entreprise aujourd'hui.

S'il y a des questions auxquelles vous n'avez pas pu répondre, vous pouvez toujours envoyer vos réponses par écrit. Nous les distribuerons aux membres et pourrons en tenir compte lors de la rédaction du rapport.

Sur ce, le tour du présent groupe de témoins a pris fin.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour permettre aux témoins du deuxième groupe de se joindre à nous.

La séance est suspendue.

- (1155) _____ (Pause) _____
- (1205)
- (1210)

La présidente: La séance est ouverte.

J'aimerais faire quelques commentaires à l'intention des nouveaux témoins.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de parler. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro et éteignez-le lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui utilisent Zoom, au bas de votre écran, vous avez le choix du canal: parquet, français ou anglais. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Pour le deuxième groupe, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos trois témoins.

Nous accueillons aujourd'hui Eric Kolaczyk, professeur au Computational and Data Systems Institute de l'Université McGill. Il se joint à nous par vidéoconférence.

Nous accueillons également M. François Labonté, président-directeur général du Centre de recherche informatique de Montréal. Il est ici en personne.

Notre troisième témoin aujourd'hui est M. Hugo Larochelle, directeur scientifique, qui représente Mila, de l'Institut québécois d'intelligence artificielle. Il se joint à nous par vidéoconférence.

Je souhaite la bienvenue aux trois témoins. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, puis nous passerons aux séries de questions.

Nous allons commencer par Eric Kolaczyk.

Allez-y, je vous prie. Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Eric Kolaczyk (directeur, Computational and Data Systems Institute, Université McGill, à titre personnel): Bonjour, mesdames et messieurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous.

Je m'appelle Eric Kolaczyk. Je suis professeur de mathématiques et de statistiques à l'Université McGill et directeur fondateur du Computational and Data Systems Institute de McGill, connu sous le nom de CDSI. J'ai été auparavant directeur d'un institut semblable aux États-Unis.

En bâtissant et en maintenant ces instituts en service, j'en suis arrivé à l'intime conviction qu'ils jouent un rôle important pour relier, compléter et amplifier les investissements des universités et des gouvernements dans la recherche et l'éducation entourant l'intelligence artificielle. Les instituts universitaires continuent de favoriser et d'habiller un écosystème agile pour l'IA canadienne en appuyant la collaboration interdisciplinaire en matière de recherche et un bassin de talents qui est aujourd'hui en très évidente transition.

Les structures universitaires conventionnelles se sont transformées en silos disciplinaires qui souvent nuisent involontairement à la collaboration interdisciplinaire. La recherche axée sur les données, comme l'IA, a des répercussions transversales qui ne tiennent pas compte de ces partitions artificielles. Des instituts comme le CDSI relèvent le défi d'assurer la communication entre les disciplines en éliminant intentionnellement et stratégiquement les cloisonnements et en jetant des ponts.

Au sein de l'université, ils créent un espace pour développer une compréhension commune des questions et applications fondamentales tout en fournissant un financement de démarrage pour élaborer activement des solutions. À l'externe, ils fournissent un point de contact clair pour les partenaires de l'industrie, les organismes gouvernementaux et les organismes communautaires qui cherchent à mobiliser l'expertise universitaire et son solide bassin de talents. Les investissements du Canada dans les instituts universitaires sont essentiels pour qu'ils puissent continuer de favoriser la collaboration interdisciplinaire au sein des établissements d'enseignement et avec des partenaires de l'extérieur.

Il y a un besoin croissant d'outils et de formation qui appuient la mobilisation responsable, ce qui exige que les chercheurs et les experts en la matière de l'extérieur des disciplines conventionnelles liées à l'IA interagissent de façon fructueuse avec leurs homologues de ces disciplines. À l'heure actuelle, la capacité du Canada d'élaborer de telles solutions socialement responsables et adaptées au contexte est limitée. Les instituts comblent cet écart en offrant des programmes de formation et en facilitant les partenariats qui rendent les données, l'informatique et les systèmes accessibles aux étudiants et aux chercheurs, peu importe leur discipline. Il est essentiel d'investir dans de tels programmes pour démocratiser la recherche et les ressources sur l'IA, ce qui mènera ensuite à des résultats équitables en matière d'adoption de l'IA dans la société en général.

En outre, la transposition de la recherche fondamentale dans un contexte réel constitue un défi constant à l'interface des politiques de recherche. La prise de décisions exige des connaissances claires et crédibles du milieu universitaire pour éclairer les questions quotidiennes sur l'adoption de l'IA, mais même lorsqu'il y a une recherche exceptionnelle, elle demeure souvent confinée à ses limites universitaires.

Les instituts servent de traducteurs entre les nombreux secteurs en appuyant l'harmonisation de la recherche universitaire avec les priorités nationales et les exigences de l'industrie, tout en aidant les décideurs à cerner des applications complexes et à s'y retrouver. Les instituts établissent et maintiennent ouverts les canaux d'un dialogue régulier qui renforce l'échange de connaissances entre les représentants de l'expertise canadienne en IA dans tous les secteurs.

Enfin, les chercheurs canadiens font des progrès importants qui dépendent d'une visibilité accrue pour avoir un impact plus vaste. Partout au Canada, les chercheurs accomplissent un travail exceptionnel, mais l'infrastructure limitée disponible pour appuyer le transfert et la mobilisation des connaissances peut nuire à son adoption dans le cadre des processus décisionnels.

Les instituts amplifient et défendent la voix de l'université en représentant le savoir canadien sur les scènes locale, nationale et mondiale. Ils veillent à ce que les investissements du Canada dans l'IA produisent des technologies de pointe tout en contribuant à un dialogue réfléchi et inclusif sur le rôle de l'IA dans la société. Un appui soutenu aux instituts est essentiel pour veiller à ce que la re-

cherche financée par les fonds publics soit éclairée et contribue au dialogue public et à l'élaboration de politiques.

Il est fondamental pour la position du Canada à la fine pointe de l'intelligence artificielle d'habiliter des instituts comme le CDSI qui font le pont entre les disciplines, réduisent les obstacles à l'accès et amplifient les résultats de recherche pour produire un plus grand impact. Il est impératif que la solide communauté de la recherche en IA du Canada demeure un partenaire de confiance pour maintenir la position du pays comme chef de file mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle responsable et ouverte.

Merci de votre attention.

● (1215)

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Labonté.

Allez-y, je vous prie. Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

[Français]

François Labonté (président-directeur général, Centre de recherche informatique de Montréal): Madame la présidente, chers membres du Comité, je m'appelle François Labonté et je me présente aujourd'hui devant vous au nom du Centre de recherche informatique de Montréal, soit le CRIM.

Laissez-moi commencer cette allocution en parlant du récent rapport du Conseil des académies canadiennes, publié le 18 novembre 2025, qui constate la détérioration constante de la performance du Canada en innovation, au point où le maintien de notre niveau de qualité de vie est remis en question. L'adoption rapide et accélérée de l'intelligence artificielle par nos entreprises y est vue comme une piste prometteuse pour redresser la situation. Nous nous référons ici à l'innovation comme étant la conversion des avancées scientifiques et technologiques en valeur socioéconomique. L'innovation n'est pas synonyme de « nouveauté » ou d'« inédit ». Elle représente l'aboutissement d'un processus rigoureux et systématique d'industrialisation par lequel on valide la performance, la fiabilité et la viabilité d'un éventuel nouveau produit ou procédé dans des contextes réels d'utilisation. Ce volet d'industrialisation est peu compris au Canada, et son importance cruciale est sous-estimée. L'industrialisation est un métier en soi, qui requiert des approches, des compétences et des ressources distinctes.

Le CRIM est un organisme sans but lucratif qui, depuis 40 ans, contribue de façon significative à l'écosystème de recherche et d'innovation du Québec. Le CRIM se démarque, depuis sa création, par son expertise en intelligence artificielle. À l'origine du CRIM, des acteurs universitaires et industriels ont identifié le besoin de créer un acteur neutre pour faire le pont entre leurs deux mondes, un acteur consacré à l'industrialisation.

L'industrialisation repose principalement sur des activités de développement expérimental, c'est-à-dire l'accomplissement d'un travail systématique s'appuyant sur les connaissances acquises par la recherche et l'expérience pratique et produisant des connaissances supplémentaires qui visent à produire de nouveaux produits ou procédés ou à améliorer les produits ou procédés existants. Le CRIM est une ORT, soit une organisation de recherche et de technologie. Cette catégorie d'acteurs est très répandue en Europe et dans d'autres pays industrialisés dont une grande partie des activités est consacrée à l'industrialisation par le développement expérimental.

Une étude récente de l'association européenne des ORT, soit l'EARTO, constate que les pays du monde les plus performants en innovation consacrent, à la recherche, au développement et à l'innovation ainsi qu'au développement expérimental, une portion beaucoup plus élevée de leurs investissements publics.

Une adoption accélérée et massive de l'intelligence artificielle, ou IA, par les entreprises canadiennes passe par une bonification significative de leurs activités de développement expérimental. Notre régime fiscal, qui vise justement à appuyer le développement expérimental et qui est un des plus généreux au monde, n'atteint tout simplement pas cet objectif, notamment en raison de sa complexité, de ses critères restrictifs et de son imprévisibilité.

Il faut mieux soutenir et bonifier les activités d'acteurs comme le CRIM, des praticiens de l'intelligence artificielle qui sont mis à la disposition des entreprises pour contribuer à leurs projets d'intelligence artificielle et leur transférer les connaissances et l'expérience pratique accumulée au fil du temps, afin de leur permettre d'accélérer leur adoption de l'intelligence artificielle. Acteur de terrain qui rejoint un vaste nombre d'entreprises, le CRIM est bien à l'affût des besoins diversifiés et évolutifs des entreprises, particulièrement des PME.

D'ailleurs, je pourrai vous fournir des exemples très concrets pendant la période des questions.

Les activités d'industrialisation sont généralement bien maîtrisées par les grandes entreprises, mais elles sont beaucoup plus difficilement à la portée d'une grande partie des entreprises canadiennes, majoritairement constituées de PME. L'État doit fournir plus qu'un appui financier pour cette phase. Il doit soutenir une masse critique d'acteurs exerçant ce métier. Cela doit devenir une priorité pour tout gouvernement, dont celui du Canada, si nous voulons assurer le succès de nos entreprises. Dans son rapport, le Conseil des académies canadiennes fait un appel à l'action en suggérant des changements radicaux aux stratégies mises en place par le passé.

Nous proposons de mettre en avant des mesures terre-à-terre, pragmatiques, en lien avec les besoins avérés des entreprises et ciblant la création de richesse. Le Canada doit mettre en place une action gouvernementale cohérente et alignée sur ce que font les meilleurs du monde en innovation. Les acteurs de type ORT, comme le CRIM, sont tout indiqués pour appuyer les entreprises dans leur démarche d'adoption de l'IA. Pour être pleinement efficaces, les ORT doivent aussi compter sur l'appui de leur gouvernement. Au Canada, de nombreuses forces vives sont déjà présentes et nous avons tous les outils pour réussir. Il s'agit de bien coordonner les activités des divers acteurs et leur donner les moyens de réaliser les missions qu'ils leur ont confiées. C'est un pivot essentiel.

• (1220)

Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Labonté.

Nous passons maintenant à M. Larochelle.

Allez-y, je vous prie. Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

[Français]

Hugo Larochelle (directeur scientifique, Mila - Institut québécois d'intelligence artificielle): Merci.

Madame la présidente, membres du Comité, je vous remercie de votre invitation à comparaître devant vous, aujourd'hui, dans le cadre de cette importante étude.

[Traduction]

Je m'appelle Hugo Larochelle et je suis le nouveau directeur scientifique de Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle, dont les locaux sont à Montréal. Mila est le plus grand centre de recherche universitaire sur l'apprentissage profond au monde — une communauté de plus de 1 500 chercheurs — qui réunit des chercheurs et des experts voués à l'excellence scientifique et au développement responsable de l'IA.

Avant de commencer, je tiens à mentionner que je comparais virtuellement aujourd'hui, puisque je me trouve dans la belle ville de Banff, en Alberta, pour prendre la parole dans le cadre d'un atelier de l'Institut canadien de recherches avancées, le CIFAR. Je suis ici dans le cadre du programme qui a été mis sur pied par M. Geoffrey Hinton il y a plus de 20 ans et qui a appuyé très tôt la recherche essentielle sur l'intelligence artificielle au Canada. Il est tout à fait opportun que je fasse ces observations ici même, alors que nous continuons de discuter de la façon dont nous pouvons continuer d'assurer la prospérité de notre écosystème.

J'aimerais vous donner un peu de contexte sur mon expérience professionnelle et comment elle cadre avec la perspective plus générale de Mila. À la base, je suis professeur et chercheur, animé par la recherche de nouvelles frontières et découvertes dans le domaine de l'intelligence artificielle. En même temps, je m'intéresse vivement à l'industrie et à l'adoption des technologies de l'IA dans le monde réel.

Avant de me joindre à Mila, j'ai vendu mon entreprise, Whetlab, à Twitter, et j'ai ensuite dirigé le laboratoire DeepMind de Google à Montréal. Ces expériences m'ont donné un point de vue unique sur la voie directe entre les percées scientifiques et l'impact au sein de l'industrie, ainsi que sur ce qu'il faut pour que les instituts de recherche renforcent continuellement cette filière. Merci d'avoir créé cette occasion de contribuer.

[Français]

Je tiens d'abord à saluer le leadership dont a fait preuve le gouvernement fédéral jusqu'à présent. Mila accueille favorablement les investissements continus du gouvernement du Canada dans le budget de 2025, qui visent à renforcer le leadership du pays en matière d'intelligence artificielle, avec un accent marqué sur l'excellence de la recherche, le développement de talents et l'infrastructure de calculs, qui sont tous des piliers fondamentaux de l'écosystème canadien de l'intelligence artificielle.

Nous saluons particulièrement l'investissement de 1 milliard de dollars dans l'initiative accélérée de chaires de recherche, qui a le potentiel de tirer des talents transformateurs au Canada dans différents domaines. Nous sommes heureux que le gouvernement reconnaisse les lacunes en matière de financement des entreprises en démarrage, ce qui demeure un enjeu majeur pour les entreprises en démarrage en intelligence artificielle et pour l'innovation en général. Ces investissements montrent que ce gouvernement comprend que l'intelligence artificielle n'est pas un secteur isolé, mais une fondation émergente rapide pour notre prospérité et notre sécurité à venir.

Toutefois, je suis ici pour discuter de ce qui est nécessaire pour transformer ces investissements en une souveraineté durable en matière d'intelligence artificielle. Le contexte mondial a changé de façon impressionnante. Nous ne sommes plus simplement en train de développer nos capacités, nous sommes engagés dans une course mondiale extrêmement compétitive.

[Traduction]

Pour maintenir notre position et faire en sorte que les découvertes canadiennes profitent au Canada, nous devons agir rapidement sur deux fronts principaux. Tout d'abord, nous devons nous assurer immédiatement de conserver nos talents. L'avance mondiale rapide du Canada dans le domaine de l'IA a été établie grâce au programme des Chaires en IA Canada-CIFAR. Ce programme nous a permis de rapatrier les meilleurs cerveaux et de conserver au pays les étoiles montantes, mais cet avantage est actuellement menacé. Nous assistons à une guerre mondiale sans précédent pour le talent. Les géants de la technologie offrent des forfaits de recrutement qui valent des centaines de millions de dollars. Des pays comme les États-Unis, la France et les Émirats arabes unis déploient agressivement des fonds souverains pour débaucher nos meilleurs cerveaux.

Le cycle de financement actuel du programme des chaires d'IA prend fin en 2026. Dans le monde universitaire, les décisions de recrutement et de maintien en poste sont prises de 9 à 12 mois à l'avance. Cela signifie que nos meilleurs chercheurs décident dès maintenant si leur avenir se trouve à Montréal, à Edmonton, à San Francisco ou à Paris. Le gouvernement semble déterminé à renouveler ces chaires, mais le temps presse. Par conséquent, nous exhortons le gouvernement à s'engager à renouveler et à élargir à long terme le programme des chaires d'IA dès que possible. Nous devons faire savoir au monde que le Canada est le lieu de résidence permanent des meilleurs talents en intelligence artificielle.

Deuxièmement, nous devons modifier la façon dont nous finançons la recherche pour accroître son impact stratégique. Bien que le programme des chaires appuie l'intelligence individuelle, nous devons mettre en place un niveau de financement complémentaire, c'est-à-dire un financement de la recherche dirigée pour les laboratoires et les équipes, distinct des chaires individuelles. À l'heure actuelle, nos modèles de financement favorisent la recherche axée sur la curiosité individuelle. C'est un domaine vital, mais ce n'est pas suffisant pour résoudre des problèmes énormes et complexes. Nous avons besoin de la souplesse nécessaire pour mobiliser des équipes dirigées, c'est-à-dire des groupes de chercheurs qui se concentrent sur des objectifs précis axés sur la mission.

L'établissement de ce mécanisme de financement pour les équipes dirigées nous permettrait d'atteindre simultanément deux objectifs essentiels. Le premier consiste à créer des conditions pour travailler sur les découvertes issues des nœuds racines. Nous devons mobiliser les équipes pour relever des défis fondamentaux dont la résolution génère des effets en cascade dans des domaines entiers. Un bon exemple serait l'AlphaFold de DeepMind, qui a permis d'ouvrir beaucoup de possibilités de découvertes pharmaceutiques. Le deuxième consiste à harmoniser la recherche avec les priorités nationales. Ce qui est crucial, c'est qu'un tel mécanisme permettrait au gouvernement d'orienter le pouvoir de recherche vers les défis à relever au Canada.

• (1225)

Le Canada a jeté les bases. Nous avons bâti l'écosystème que le reste du monde essaie encore de copier, mais la fenêtre pour maintenir et exploiter cet avantage se referme rapidement. En renouve-

lant notre engagement à l'égard des talents, en offrant un financement ciblé aux équipes qui mènent des recherches axées sur la mission et en comblant les lacunes en début de commercialisation, nous pouvons faire en sorte non seulement de produire des recherches révolutionnaires, mais aussi de les transformer en avantages pour l'industrie et la société.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

La présidente: Je remercie tous les témoins de leur déclaration préliminaire.

Nous allons maintenant commencer notre première série de questions avec Mme DeRidder.

Allez-y, je vous prie. Vous avez six minutes.

Kelly DeRidder: Merci.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Larochelle.

Aujourd'hui, nous avons entendu à maintes reprises que le gouvernement actuel n'a même pas défini ce que la souveraineté canadienne signifie pour l'innovation en matière d'intelligence artificielle. Nous n'avons pas de définition de ce que nous devons protéger ni de ce que nous voulons conserver, avec notre innovation et nos talents, mais l'argent semble circuler. Des centaines de millions de dollars sont déjà dépensés. J'ai l'impression que ce gouvernement avance à tâtons.

Croyez-vous qu'il y a des garde-fous ou des plans en place pour veiller à ce que le financement de près de 1,3 milliard de dollars destiné à l'innovation aille aux entreprises technologiques de Kitcheener, par exemple, afin que nous puissions conserver notre innovation et nos talents, au lieu de les laisser à des entités étrangères qui viennent les dérober sous notre nez?

Hugo Larochelle: Je ne suis pas au courant du plan exact concernant la façon dont cet argent sera dépensé. Je pense que beaucoup d'idées générales seraient probablement reconnues, l'une d'entre elles étant une infrastructure informatique que nous contrôlons davantage dans certains domaines.

J'ai parlé de l'importance du talent. Je pense que c'est là que tout commence. C'est une façon pour nous de jouer un rôle important dans l'élaboration d'une stratégie pour notre souveraineté. Il s'agit de veiller à former les futurs travailleurs de notre économie numérique ici, un objectif qui reposera fortement sur l'intelligence artificielle.

Ces deux éléments semblent importants, mais je suis sûr — cet écosystème est riche — qu'il y a un certain nombre de points de vue qui pourraient éclairer ce que nous entendons exactement par là. Ce sont les deux principaux éléments que je préconiserais.

Kelly DeRidder: D'après votre expérience, dans quelle mesure contrôlons-nous notre infrastructure actuellement?

Hugo Larochelle: Je peux vous parler de la recherche qui se fait dans les murs de Mila par nos professeurs et nos étudiants. Nous avons une bonne quantité d'infrastructures locales. Une partie est basée à l'Université Laval, à Québec. Il y en a une partie à Montréal. De plus, il arrive que nos chercheurs et nos étudiants utilisent certains des fournisseurs de services infonuagiques pour leurs besoins en informatique. Cela dépend beaucoup de leurs besoins et de ce qu'ils essaient d'accomplir.

De façon générale, cela me semble logique. Selon les besoins particuliers de ce que vous essayez de réaliser et le contexte, parfois vous voulez une infrastructure locale, et parfois le nuage sera suffisant. Cela dépend beaucoup de vos besoins.

• (1230)

Kelly DeRidder: J'ai aussi remarqué que Kitchener-Centre regorge de talents extraordinaires. Le fait est que nous offrons une très bonne éducation là d'où je viens, mais tout le monde semble quitter en direction de la Silicon Valley.

Qu'est-ce que le gouvernement peut mettre en place pour s'assurer de retenir nos talents, surtout dans les centres technologiques comme Kitchener-Centre?

Hugo Larochelle: C'est une excellente question. J'y réfléchis beaucoup, particulièrement du point de vue des étudiants que nous formons. Il s'agit de veiller à leur offrir des possibilités à la hauteur de leurs talents.

S'ils visent une carrière universitaire comme professeur, je pense que c'est là où le programme de Chaires en IA Canada-CIFAR est un élément clé. C'est pourquoi je l'ai souligné dans ma déclaration. Il s'agit de veiller, en tant qu'universitaires et scientifiques, à leur offrir des possibilités à la hauteur de leurs compétences.

Pour ceux qui sont peut-être plus intéressés à utiliser l'intelligence artificielle et à créer des outils utilisés par les gens, cela signifie que nous devons leur fournir le nécessaire pour lancer leur propre entreprise, par exemple. C'est une chose à laquelle nous réfléchissons beaucoup ces jours-ci à Mila. Nous sommes en train d'élaborer un programme de formation des scientifiques sur le capital de risque. En tant que directeur scientifique, j'espère que ce programme permettra à nos étudiants d'acquérir ce bagage.

Certains d'entre eux décideront peut-être d'aller travailler dans des universités ou ailleurs, mais d'autres pourraient être intéressés à bâtir une entreprise à partir de zéro. Je veux simplement que ce programme fasse en sorte que, si des gens décident de ne pas créer une entreprise, ce ne sera pas parce qu'ils se sentent incapables de mener ce genre d'initiative et de relever ce genre de défi. J'insisterais fortement sur ce point.

Kelly DeRidder: Je suis d'accord pour appuyer les entreprises en démarrage. Encore une fois, nous faisons un excellent travail d'incubation à Kitchener-Centre, mais la commercialisation ne se fait pas ici au Canada. Nous n'avons pas un environnement dans lequel les sociétés de capital-risque veulent investir. Notre fardeau fiscal et notre fardeau réglementaire sont trop lourds.

Bien que je sois d'accord avec l'idée d'incuber ces entreprises en démarrage, qu'est-ce que le gouvernement peut améliorer pour faire en sorte qu'elles puissent aussi commercialiser leurs produits, et rester ici au Canada?

Hugo Larochelle: Je parlerai peut-être de certaines discussions que j'ai eues, y compris avec des investisseurs locaux. J'ai entendu dire à plusieurs reprises que l'accès au financement de démarrage et de prédémarrage pourrait être insuffisant. Ce n'est pas quelque chose que j'ai moi-même vécu, mais je l'ai entendu dans notre communauté. Je sais que des fonds ont été prévus à cet égard dans le budget, ce qui est un pas dans la bonne direction.

Kelly DeRidder: Je pense qu'il y a de l'argent pour le prédémarrage et le démarrage, mais c'est quand on parle de financement en série B ou C que les investisseurs en capital-risque sont trop réticents à prendre des risques ici au Canada.

Encore une fois, que pensez-vous que le gouvernement pourrait faire afin de créer un meilleur environnement pour les entreprises en démarrage qui passent à la commercialisation — c'est-à-dire le financement en série B et C — afin que les spécialistes du capital de risque veuillent investir ici au Canada?

Hugo Larochelle: Je pourrais peut-être spéculer, mais comme je ne suis pas un investisseur en capital de risque, je ne peux pas en parler en connaissance de cause. Je sais que Radical Ventures à Toronto, par exemple, connaît beaucoup de succès. J'ai l'impression de ne pas avoir un point de vue entièrement éclairé à ce sujet.

La présidente: Le temps de parole de Mme DeRidder est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme McKelvie, pour cinq minutes.

Allez-y, je vous prie.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à M. Kolaczyk. Je crois que c'est vous qui avez dit que vous veniez des États-Unis. Est-ce exact? D'accord.

Dans notre budget, il y a du financement pour le recrutement des meilleurs chercheurs internationaux. Je me demande ce que nous devrions rechercher. Quels pourraient être les défis auxquels nous faisons face alors que nous essayons d'avancer dans le domaine de l'intelligence artificielle? Y a-t-il des secteurs de l'intelligence artificielle qui comportent des lacunes et où nous voudrions attirer des candidats, par exemple?

La présidente: Vous avez six minutes. Je suis désolée. J'ai dit cinq minutes.

Eric Kolaczyk: Oui, je viens des États-Unis. Ma femme vient du Québec. Nous sommes heureux d'avoir déménagé à Montréal il y a trois ans, mais j'ai passé 30 ans de ma carrière aux États-Unis, surtout dans la région de Boston.

Les États-Unis sont un écosystème très concurrentiel en soi, mais je pense que nous avons quelques avantages du point de vue canadien. Je trouve que l'interaction, la collaboration ici est beaucoup plus grande qu'aux États-Unis. Je pense qu'aux États-Unis, c'est beaucoup plus « chacun pour soi », et ce fut un plaisir de venir ici et de constater que, dans la plupart des cas, quand on se retrouve les manches, des gens sont prêts à vous accompagner et à en faire autant.

Dans le milieu universitaire, particulièrement au cours des six derniers mois, les choses sont devenues plutôt tendues. Il y a beaucoup d'incertitude. Il y a beaucoup d'inquiétude, surtout lorsqu'on parle de concepts comme l'équité, la diversité et l'inclusion, l'EDI. L'interface entre l'intelligence artificielle et la société est en grande partie à l'avant-garde de l'IA responsable.

Le moment est beaucoup plus propice au recrutement pour le Canada qu'il ne l'était, disons, il y a tout juste six mois. Je sais que des efforts sont déployés au niveau universitaire. Je pense que plus les gouvernements provinciaux et fédéral peuvent aider à accentuer et à soutenir ce recrutement, mieux nous réussirons à attirer des talents en intelligence artificielle.

• (1235)

Jennifer McKelvie: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Larochelle, et il est tout à fait approprié que vous assistiez actuellement à une réunion du CIFAR. Le CIFAR fait le pont entre les meilleurs cerveaux canadiens et leurs homologues sur la scène internationale.

Selon vous, quel est notre potentiel pour attirer les meilleurs cerveaux dans le domaine de l'IA? Y a-t-il des lacunes particulières que nous devrions chercher à combler?

Hugo Larochelle: C'est une excellente idée d'essayer de tirer parti de ce réseau, en effet. Une fois que nous aurons réglé la question du financement et de ces chaires spécialisées, nous pourrions facilement tirer parti du fait que nous avons des liens personnels avec des universitaires qui sont brillants et reconnus partout dans le monde, et nous pouvons leur faire comprendre que nous avons ici un écosystème vraiment axé sur la collaboration, comme M. Kolaczky l'a souligné. Je pense que cela ressort vraiment, de façon générale, lorsque nous parlons de notre écosystème de recherche.

J'ajouterais que le CIFAR a participé par l'entremise des Chaires en IA Canada-CIFAR, ce qui signifie que certains de nos professeurs ont formé des étudiants au doctorat, dont certains sont peut-être partis. Je pense que le fait de passer par notre réseau d'anciens pourrait également rapporter, que nous pourrions être en mesure d'attirer...

C'est peut-être moins lié au CIFAR, mais je travaillais auparavant chez Google. J'ai décidé que je voulais utiliser cette expérience et travailler pour une organisation canadienne, Mila, qui, selon moi, était à la base de tout ce que nous essayons de faire et faisons en intelligence artificielle, certainement au Québec et comme contribution au Canada.

Il y a peut-être dans d'autres entreprises américaines des chercheurs qui seraient intéressés à contribuer de cette façon, et qui pourraient aussi se joindre au milieu universitaire. Je pense donc qu'il y a quelques sources de recrutement que nous pourrions essayer d'exploiter.

Jennifer McKelvie: Lorsque vous retournerez dans cette salle, peut-être pourrez-vous en faire une priorité auprès de tous les meilleurs cerveaux que vous rencontrerez.

J'ai travaillé au CIFAR en 2017. J'ai participé à la révision scientifique de la proposition pancanadienne.

Ma prochaine question pour vous est la suivante: nous avons connu huit années de succès. Le gouvernement est en train de déterminer quelles devraient être les prochaines étapes. À votre avis, en tant que chercheur de premier plan en intelligence artificielle et dans le cadre du programme du CIFAR, que devrions-nous chercher à mettre à l'avant-plan alors que nous passons à la prochaine étape de ces travaux?

Hugo Larochelle: Je dirais d'abord qu'il faut confirmer que le programme des chaires en IA Canada-CIFAR se poursuit. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, c'est une priorité. Si nous pouvons agir rapidement, alors nous serons en mesure de faire appel à d'autres universitaires. Il serait très utile de savoir combien d'autres chaires du CIFAR nous pourrions offrir pour attirer plus de gens, en plus de ces chaires spécialisées.

C'est ce qui me préoccupe le plus aujourd'hui.

Jennifer McKelvie: Les programmes que j'ai gérés ne visaient pas des projets d'IA. J'étais dans le domaine quantique. En fait, nous avons organisé un séminaire probablement très semblable au vôtre à Banff.

Comment interagissez-vous avec le groupe quantique? Pouvons-nous utiliser une partie de l'apprentissage que nous avons tiré au sujet de l'intelligence artificielle dans le cadre de la stratégie pancanadienne? Devrions-nous essayer d'avancer dans le cadre d'une stratégie quantique pancanadienne plus délibérée qui pourrait également favoriser la collaboration entre vos groupes?

Hugo Larochelle: C'est une excellente question. Comme le secteur quantique est moins dans mes cordes, je ne peux pas en parler de façon éclairée comme je parle de l'intelligence artificielle.

Je dirais qu'à l'institut Mila, nous avons un certain nombre de chercheurs qui collaborent avec des experts en quantique. Il y a peut-être là une intersection qui est tout à fait unique compte tenu de notre écosystème. Je pense que les instituts d'intelligence artificielle peuvent beaucoup aider à cet égard.

La façon dont nous structurons nos membres, nos professeurs...

• (1240)

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Le temps de parole de Mme McKelvie est écoulé. Vous pourrez peut-être y revenir au deuxième tour.

Hugo Larochelle: Bien sûr.

La présidente: Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour six minutes.

Allez-y, je vous prie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui pour cette deuxième heure d'étude.

Ma première question s'adresse à vous, monsieur Labonté. Le rapport « L'état de la science, de la technologie et de l'innovation au Canada 2025 » commandé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada dit clairement que le Canada finance en partie la recherche universitaire, mais échoue à transformer cette recherche en innovation, à la commercialiser et à en obtenir des retombées économiques.

Selon vous, ce déséquilibre structurel, à savoir le soutien de la recherche qui donne très peu de développements expérimentaux, explique-t-il pourquoi le Canada reconnaît souvent les bonnes idées, mais les transforme difficilement en produits, en propriétés intellectuelles canadiennes et en retombées réelles pour nos entreprises?

François Labonté: C'est un peu le thème de ma présentation.

En Europe, où il y a organismes de recherche et de technologie, ou ORT, les écosystèmes d'innovation et de performance sont souvent considérés comme des écosystèmes à trois pôles au lieu de deux. Il y a le monde universitaire et le monde industriel, mais il y a aussi le monde des ORT, des organismes qui lient la science aux besoins industriels. Ces organismes reçoivent du financement public parce que beaucoup d'avancées scientifiques porteuses sont encore trop risquées et il y a encore trop d'incertitude. Des ORT jouent justement ce rôle.

Souvent, ce n'est pas très bien compris, mais on a toujours tendance à dire que le défi pour développer un produit viable est la commercialisation, c'est-à-dire le risque de ne pas savoir le vendre. Or, le défi est l'adéquation d'un produit aux besoins du marché, ce qui est très différent. Souvent, on a tendance à soutenir les poussées technologiques et à penser que le marché a besoin de toutes les inventions, alors que les besoins du marché sont souvent assez différents de ce qu'on peut croire.

Maxime Blanchette-Joncas: Je profite du fait que vous avez parlé de comparaison internationale. L'Allemagne, les Pays-Bas, la Corée du Sud et les États-Unis soutiennent fortement des centres de recherche industrielle intermédiaire. Même le rapport du Conseil des académies canadiennes, dont j'ai parlé un peu plus tôt, indique que le continuum est indispensable à la productivité.

Selon vous, pourquoi le Canada n'a-t-il jamais structuré un tel réseau?

Depuis 40 ans, le Québec a des modèles fonctionnels, comme le Centre de recherche informatique de Montréal ou l'Institut national d'optique. Nous avons aussi les CCTT, à savoir les Centres collégiaux de transfert de technologie.

Selon vous, pourquoi n'a-t-on jamais réussi à mettre ça en place au Canada?

François Labonté: Au Québec, il existe des acteurs comme le Centre de recherche informatique de Montréal, ou CRIM, l'Institut national d'optique qui travaille sur l'optique photonique et quantique, le Corem qui travaille aux minéraux critiques, et FPIInnovation. Ces acteurs existent depuis 30 ou 40 ans et font leur travail.

Par contre, pour qu'ils soient reconnus comme une classe d'acteurs et que leur rôle soit reconnu, c'est à moi et à d'autres acteurs de prendre le bâton de pèlerin et de faire comprendre ce rôle clé. Ce sont des acteurs qui existent, mais, si les modalités et les programmes étaient ajustés à leur réalité, ils pourraient avoir des répercussions beaucoup plus grandes.

Maxime Blanchette-Joncas: Toujours dans le même rapport, on souligne que les politiques fédérales se caractérisent par un saupoudrage des ressources plutôt que par un soutien stratégique des pôles les plus performants.

Vous avez parlé de certains acteurs au Québec. J'aimerais en nommer un qui tente justement de combler cet espace crucial entre l'académie et l'industrie, à savoir Axelys. Ses représentants sont venus au Comité il y a quelques semaines. Je les salue, je les félicite pour leur travail. Ils nous ont dit avec beaucoup de fierté qu'ils avaient un taux de transfert à près de 90 %. C'est incroyable de voir comment ces gens peuvent travailler et obtenir de tels résultats.

J'aimerais entendre votre point de vue. Des initiatives comme Axelys sont-elles le chaînon essentiel qui manque encore ailleurs au Canada?

François Labonté: Par un concours de circonstances, avant d'être au CRIM, j'ai passé cinq ans au bureau de transfert technologique de l'Université McGill, alors je comprends bien le secteur du transfert technologique. C'est un chaînon essentiel, mais je dirais que c'est aussi un des chemins vers la commercialisation les plus risqués, parce qu'il y a encore tous les risques à cette étape, à savoir les risques de produits, de fiabilité, de robustesse, de modèle d'affaires, etc.

Transférer pour transférer, c'est une chose comme une autre, mais pour avoir des inventions qui feront tout le cycle, c'est-à-dire

naître d'une bonne idée dans le monde universitaire et devenir un produit rentable et viable qui génère des redevances, il y a beaucoup d'autres facteurs à étudier.

● (1245)

Maxime Blanchette-Joncas: En parlant de rentabilité et de résultats économiques, ce que vous faites fonctionne. Le rapport commandé par le Conseil des académies canadiennes souligne que le Canada a du mal à convertir sa recherche en retombées économiques.

De votre côté, vous avez créé 36 entreprises, vous menez plus de 7 000 projets et vous avez généré des retombées économiques de 9 à 12 fois supérieures à l'investissement initial.

Comment expliquez-vous que ce modèle, qui produit des résultats aussi probants au Québec, ne reçoit pas un soutien du gouvernement fédéral plus important?

François Labonté: Je n'ai pas de réponse à votre question.

Par contre, il faut comprendre un élément assez important du modèle, à savoir que nous sommes des organismes qui exigent un taux d'autofinancement d'au moins 50 %. Il s'agit davantage d'une question de bassin de main-d'œuvre. La moitié de nos revenus doivent provenir de contrats industriels ou d'autres acteurs, ce qui fait que nous sommes près des besoins du marché. Naturellement, nous ne pouvons pas prévoir et faire autant de recherches exploratoires que le monde universitaire, mais cette jonction fait qu'à l'aide de notre expertise et de notre compréhension des problèmes, nous amenons des succès industriels.

[Traduction]

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Sur ce, nous allons commencer notre deuxième tour de questions. Nous allons commencer par M. Mahal.

Monsieur Mahal, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

J'aimerais commencer par M. Kolaczyk.

Nous en sommes au deuxième tour de questions. Au cours du premier tour, deux témoins ont longuement parlé du besoin d'assurer la souveraineté des écosystèmes d'infrastructure dans la recherche et le maintien de l'IA au Canada. Ce n'est pas parce que nous sommes en situation d'instabilité politique. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis 10 ans. Les libéraux en sont maintenant à leur 11^e année. Ils dépensent des millions de dollars en bureaucratie et en financement sous le vernis de l'intelligence artificielle. Un témoin précédent nous a dit qu'ils avaient donné plus de 250 millions de dollars et signé un protocole d'entente avec une entreprise américaine. Ce financement visait à améliorer la situation des PME au Canada.

Dans votre témoignage, vous avez dit que la collaboration au Canada est plus forte qu'aux États-Unis et dans d'autres modèles. Qu'est-ce qui manque, selon vous? Si la collaboration est plus répandue ici qu'ailleurs, pourquoi ne sommes-nous pas en mesure de commercialiser l'IA ou la propriété intellectuelle, la PI, malgré ces niveaux de collaboration plus élevés?

Eric Kolaczyk: C'est une excellente question. Merci beaucoup.

Cette question couvre beaucoup de terrain et une longue période. Je ne suis ici que depuis 3 ans; comme mon expérience ne remonte pas à 10 ans, je vais essayer de parler des domaines où j'ai une certaine expérience.

Les collaborations dont je parlais étaient particulièrement au niveau universitaire. La propension à collaborer entre les institutions, tant à l'intérieur de la ville de Montréal, par exemple, qu'à travers le pays, est intégrée dans bon nombre des appels de financement que j'ai vus ici d'une façon qui n'est certainement pas sans précédent aux États-Unis, mais qui est moins courante. C'est de cette collaboration que je parlais.

Pour ce qui est des défis liés aux capitaux de risque dont vous avez parlé tout à l'heure, je n'ai pas une grande expertise pour me prononcer à ce sujet, mais il me semble qu'il faudrait peut-être faire du rattrapage, en ce sens que les États-Unis ont développé leur infrastructure et leurs relations. Bien que le Canada participe depuis 10 ans, comme vous l'avez dit, il se peut qu'en raison de l'évolution du contexte, on doive repenser la façon dont les fonds circulent, mais en même temps, tout cela ne se fait pas du jour au lendemain. La quantité d'infrastructures que possèdent les Google, les AWS et tous les autres est assez importante.

Je pense que l'important, c'est d'en parler, ce que nous faisons ici, évidemment, et de commencer à réfléchir à la façon dont on pourrait y donner suite.

• (1250)

Jagsharan Singh Mahal: Monsieur Larochelle, vous avez dit avoir travaillé avec Google et d'autres multinationales, et maintenant vous avez choisi de revenir au Canada et de travailler localement pour promouvoir la souveraineté dont nous avons parlé dans la dernière heure. Puisque la commercialisation de la recherche de pointe et sa conversion en industrialisation font manifestement défaut au Canada à l'heure actuelle, les talents se déplacent vers d'autres pays. Comment pouvons-nous faire mieux à cet égard? Comment pouvons-nous faire en sorte que toute la richesse canadienne consacrée à la recherche soit réellement convertie en commercialisation au Canada et qu'elle y reste?

Hugo Larochelle: Je devrais peut-être préciser que je suis à Montréal depuis huit ans. Lorsque j'étais chez Google, il s'agissait d'ouvrir une équipe et un laboratoire ici, ce que je trouvais vraiment important pour créer des possibilités pour les Canadiens ici. Cependant, je suis récemment devenu directeur scientifique à l'institut Mila, il y a trois mois.

Ma réponse est semblable à celle que j'ai déjà donnée. Il s'agit de nous assurer, de façon générale, que nous offrons des possibilités à la hauteur du talent et de la capacité des chercheurs qui sont basés ici.

Je pense que nous pouvons saisir plus de possibilités dans le domaine des entreprises en démarrage. C'est pourquoi un financement plus important aiderait les personnes qui sont motivées à utiliser leurs recherches pour créer de nouveaux outils et produits et fournir des occasions d'accroître l'intelligence dans notre société, en mettant cette technologie entre les mains de diverses parties ou sphères de notre société.

Je pense qu'il y a quelque chose à approfondir en ce sens. Pendant que nous faisons cela, nous devrions nous assurer de continuer à produire des talents locaux. C'est quelque chose que nous devons maintenir, puis nous assurer qu'au-delà de la recherche universitaire...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps de parole de M. Mahal est écoulé.

Sur ce, nous passons à M. Noormohamed pour cinq minutes.

Allez-y, je vous prie.

Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Merci, madame la présidente, et merci aux témoins d'être ici.

Je vais commencer par M. Kolaczyk.

Je pense que l'une des choses sur lesquelles nous avons essayé de mettre l'accent ces derniers temps au sujet de l'urgence d'appuyer le secteur de l'intelligence artificielle et le secteur quantique au Canada, c'est de veiller à ce qu'il y ait un soutien pour un écosystème, pour les chercheurs et pour la capacité de travailler en partenariat.

Je vais m'adresser à M. Larochelle, parce que je pense qu'il est important d'obtenir le point de vue de Mila.

Le budget prévoit des centaines de millions de dollars pour l'intelligence artificielle. Il prévoit plus de 1 milliard de dollars pour assurer la mise en place d'un écosystème de capitaux qui contribuera à soutenir ce secteur. Il y a toutes sortes d'incitatifs pour garder les innovateurs canadiens au pays afin qu'ils puissent travailler dans les secteurs que vous représentez.

Je tiens à souligner que tous les conservateurs ici présents ont voté contre le budget, qui appuie en fait chacune de ces initiatives et toutes les mesures de soutien dont l'industrie a besoin pour croître, prospérer et rester au Canada.

Quelles seraient les conséquences si les ressources consacrées au soutien du secteur de l'intelligence artificielle n'étaient pas mises à la disposition des chercheurs canadiens et des entreprises canadiennes?

Vous pourriez peut-être commencer, monsieur Kolaczyk, puis nous passerons à M. Larochelle.

Eric Kolaczyk: En ce qui concerne les conséquences, nous assistons à un moment où ce que nous entendons par recherche sur l'IA est devenu extrêmement et nécessairement très vaste. Nous avons consacré plus d'une décennie aux versions les plus récentes de ce qui existe maintenant en apprentissage profond — ChatGPT et tout le reste —, mais c'est là où l'intelligence artificielle et la société se rencontrent qu'une grande partie de la recherche doit se faire.

C'est pourquoi, à notre institut, par exemple, nous avons ce que nous appelons le McGill Collaborative for AI and Society. Nous mettons particulièrement l'accent sur le maintien de cette interface. Cela signifie que nos efforts ne concernent pas que les professionnels techniques, mais aussi les avocats et les gens qui étudient l'agriculture, la gouvernance et les politiques.

Je pense qu'il est important, lorsque nous pensons à l'écosystème de capitaux, comme vous le dites, de réaliser qu'il s'agit d'un écosystème hautement réseauté qui comporte plusieurs couches, et qu'il est important que ces différentes couches soient nourries de manière à ce qu'elles puissent interagir afin que nous obtenions « un tout plus grand que la somme de ses parties ». Je pense qu'en fin de compte, ce que nous recherchons, c'est un tout qui soit plus grand que la somme de ses parties.

• (1255)

Taleeb Noormohamed: Effectivement, et il était donc tout à fait irresponsable de la part des conservateurs de voter contre ces mêmes autorisations.

Je vais maintenant me tourner vers M. Larochelle.

Hugo Larochelle: La façon dont j'aborderais ma réponse serait de réfléchir précisément au programme des chaires en IA Canada-CIFAR et à ce qui pourrait se produire, selon moi, s'il n'était pas renouvelé et si nous cessions d'investir dans nos talents.

Il est très clair pour moi que nous risquons de voir certains de nos meilleurs talents partir, encore davantage qu'au niveau qui pourrait nous préoccuper aujourd'hui. Cela veut dire des chercheurs, et certainement des étudiants au doctorat qui ne se retrouveraient peut-être pas dans le milieu universitaire, mais dans l'industrie. C'est notre main-d'œuvre de l'avenir, pas seulement dans le domaine de la technologie, mais dans bien d'autres sphères de notre société, parce que comme M. Kolaczyk l'a dit, nous verrons l'intelligence artificielle dans de nombreux secteurs différents de notre économie ou dans la façon dont nous fonctionnons, compte tenu des solutions que nous offrons en général dans notre société.

Taleeb Noormohamed: Je vais continuer avec vous.

Nos collègues d'en face ont fait remarquer qu'il était peut-être irresponsable ou inapproprié que le gouvernement affecte ces fonds sans avoir d'abord mis en place une stratégie en matière d'intelligence artificielle. Pouvez-vous nous dire pourquoi il était si important d'affecter ces ressources au soutien de l'écosystème et pourquoi il était important de faire un sprint de 30 jours pour élaborer une stratégie avec des leaders d'opinion dans ce domaine, sachant les engagements que le gouvernement était prêt à prendre? Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Hugo Larochelle: La principale raison pour laquelle il faut agir rapidement, c'est que, au moment où nous arrivons à la fin de la phase actuelle du programme des chaires en IA Canada-CIFAR, nous devons avoir une idée de ce qui s'en vient afin de pouvoir recruter certains des prochains professeurs. Comme je l'ai dit, ce processus prend du temps, alors le fait d'établir une certitude... Les titulaires actuels de la chaire se demandent s'ils auront encore une chaire de recherche dans quatre ou cinq ans. C'est pourquoi il est très important d'agir dès maintenant.

Je pense que ces chaires, de façon générale, constituent un programme assez solide. Elles ont fait leurs preuves pendant longtemps, alors je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de risques à les approuver maintenant. Elles sont là pour financer des personnes auxquelles nous pouvons déjà faire confiance, parce que les chaires actuelles ont fait leurs preuves en matière d'innovation. C'est pourquoi je pense que nous pouvons agir rapidement.

Taleeb Noormohamed: Merci beaucoup.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous allons maintenant terminer le témoignage de ce groupe avec M. Blanchette-Joncas pour deux minutes et demie.

Allez-y, je vous prie. Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous informe tout simplement que j'aimerais proposer la motion suivante qui a été distribuée à mes collègues, ainsi qu'à vous-même:

Étant donné que le mandat du Comité permanent des sciences et de la recherche, que le Comité invite la ministre de l'Industrie, Mélanie Joly, et le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Evan Salomon, à comparaître pendant au moins deux (2) heures chacun afin de discuter de leur mandat et d'autres questions connexes; que ces réunions aient lieu au plus tard le 11 décembre 2025; et que le Comité présente ses conclusions et recommandations à la Chambre après la réunion.

La raison qui m'amène à proposer cette motion est que le 18 novembre dernier...

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, monsieur Blanchette-Joncas.

Vous avez proposé une motion. Je tiens à préciser que, pour qu'il y ait un débat sur la motion, nous avons besoin d'un préavis de 48 heures, parce que cette motion n'est pas directement liée au sujet de l'étude d'aujourd'hui et à l'avis de convocation qui a été donné au sujet de la motion de M. Baldinelli sur l'intelligence artificielle, laquelle a été adoptée à l'unanimité par le Comité. Je dis cela parce que la motion porte sur le mandat et d'autres questions connexes relatives à la ministre de l'Industrie et au ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, et elle demande qu'un rapport distinct soit déposé à la Chambre des communes.

C'est ma décision. Nous avons besoin d'un préavis de 48 heures, car cette motion n'est pas directement liée à la motion à l'étude pour le moment.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

• (1300)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, je souhaite évidemment trouver des solutions de remplacement avec mes collègues. Nous pourrions modifier la motion.

Sinon, vous comprendrez que je vais devoir contester votre décision et demander ensuite le vote à mes collègues du Comité.

[Traduction]

La présidente: J'ai rendu ma décision. Vous pouvez la contester et nous pouvons passer au vote.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

[Traduction]

La présidente: D'accord.

Nous allons voter pour déterminer si la décision de la présidence est maintenue.

(La décision de la présidence est rejetée par 5 voix contre 4.)

La présidente: Nous discutons de la motion.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je souhaite maintenant m'exprimer sur les motifs qui m'amènent à déposer cette motion.

Le 18 novembre dernier, le Conseil des académies canadiennes, ou CAC, a déposé son rapport intitulé « L'état de la science, de la technologie et de l'innovation au Canada 2025 » et, bien sûr, de l'intelligence artificielle. Ce rapport confirme que le pays traverse une crise d'innovation, de productivité et d'adoptions technologiques.

Par ailleurs, notre comité mène une étude sur l'intelligence artificielle et prépare des recommandations en vue de les soumettre à la Chambre des communes. À mon avis, il serait donc essentiel d'entendre le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, mais aussi la ministre de l'Industrie. Ces comparutions auraient lieu avant le 11 décembre, date de la fin des travaux parlementaires et de la dernière séance du Comité, afin que la Chambre puisse notamment recevoir un rapport sérieux et complet.

Je demanderais donc à mes collègues d'adopter cette motion.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, monsieur Noormohamed.

[Français]

Taleeb Noormohamed: Merci, madame la présidente.

Premièrement, le nom du ministre n'est pas bien écrit dans la motion. Son nom est « Solomon », soit S-O-L-O-M-O-N. Ce serait bien de corriger cette erreur.

Deuxièmement, du côté des libéraux, nous serions disposés à adopter cette motion, mais il faut d'abord tenir compte de deux éléments.

Tout d'abord, nous savons déjà que le ministre de l'Intelligence artificielle comparaitra devant nous le 3 décembre. Ensuite, nous pourrions accueillir la ministre de l'Industrie, mais il ne faut pas oublier que la rencontre des membres du G7 a lieu au cours de la dernière semaine des travaux de la Chambre. Je crois qu'elle commence le 8 décembre. Nous devons évidemment choisir ensemble une date qui conviendra au Comité, mais aussi à la ministre.

[Traduction]

Troisièmement, nous serions heureux d'appuyer la motion, mais on ne sait pas très bien pourquoi il devrait y avoir un rapport à la Chambre sur la base des questions posées aux ministres au sujet de leur mandat, ce qui est en dehors de la pratique courante. Si je pouvais comprendre la logique, ce serait extrêmement utile.

Comme je l'ai dit, nous sommes prêts à travailler pour obtenir une date pour la ministre Joly. De toute évidence, elle participe au G7, alors il sera important pour elle d'y être. Nous avons déjà une date pour M. Solomon, alors c'est hypothétique.

La présidente: Merci.

En fait, vers la fin, je voulais informer tout le monde que le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique serait disponible pour comparaître pendant une heure le mercredi 3 décembre 2025, avec le sous-ministre délégué Mark Schaaf, qui resterait ensuite pour la deuxième heure. C'est la réponse que nous avons reçue, alors tout le monde est d'accord pour organiser la réunion.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais répondre à certaines préoccupations de mon collègue.

Premièrement, j'aimerais lui dire que j'ai discuté en personne avec la ministre Joly. Je lui ai dit que je voulais obtenir des réponses à des questions concernant le budget et les orientations stratégiques. Mon équipe a donc envoyé un premier courriel le 12 novembre à l'équipe de la ministre Joly, qui est devenue la ministre de l'Industrie. En fait, le mot « Sciences » ne fait plus partie de son titre, et on se demande vraiment pourquoi, parce que nous n'avons jamais eu d'explication ni même eu l'occasion de l'interroger à ce sujet.

Bien sûr, nous savons que la ministre est une personne très occupée. Toutefois, la semaine dernière, nous avons relancé son équipe pour lui demander s'il était possible de tenir cette rencontre. Nous n'avons même pas reçu de confirmation de lecture de nos courriels. C'est quand même bien, la technologie; ça nous permet de savoir si les gens lisent ou non nos courriels. Ainsi, nous avons eu deux preuves que, même pour un collègue député, il est impossible d'obtenir des informations auprès du cabinet de la ministre.

En tant que parlementaire, et en tant que membre et vice-président de ce comité, je suis préoccupé par une telle situation. Je trouve pertinent de souhaiter faire la lumière sur des orientations stratégiques, des investissements, ou des « non-investissements », prévus dans le dernier budget, mais également sur la question de l'intelligence artificielle, qui, à mon avis, est un enjeu très légitime, puisque nous étudions ce sujet aujourd'hui.

Madame la présidente, vous avez expliqué que le ministre Solomon comparaitrait, et c'est vrai, mais seulement une heure. Dans la motion, il est proposé qu'il compareaisse deux heures.

Voilà donc tout le contexte qui explique pourquoi je souhaite que mes collègues appuient cette motion. J'aimerais que nous puissions obtenir des réponses à nos préoccupations, nos interrogations et nos questions, mais également, qu'il en soit de même pour les gens qui nous écoutent sur Internet par l'entremise de leur cellulaire ou de leur ordinateur.

• (1305)

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Avant de poursuivre le débat, je tiens à remercier les témoins qui sont ici. Nous allons poursuivre la séance et débattre cette motion. Vous pouvez donc partir si vous le souhaitez. Je vous remercie de votre comparution devant le Comité.

En ce qui concerne votre question au sujet de la comparution du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique pendant une heure, nous avons envoyé la demande pour deux heures, mais la réponse que j'ai reçue est celle que j'ai donnée à tout le monde. On peut toujours faire une demande, et c'est aux ministres de nous faire connaître leur réponse.

Mme Jaczek est la prochaine sur la liste, puis nous passerons à M. Baldinelli.

L'hon. Helena Jaczek: Madame la présidente, la dernière phrase de la motion de M. Blanchette-Joncas, que je trouve extrêmement intrigante, est « que le Comité présente ses conclusions et recommandations à la Chambre après la réunion ». Je ne comprends pas en quoi cela est pertinent. Les rapports que le Comité présente à la Chambre se rapportent certainement aux sujets à l'étude.

Je proposerais, à tout le moins, que nous supprimions cet élément de la motion.

La présidente: Merci, madame Jaczek.

Pouvez-vous relire l'amendement que vous avez proposé? Nous sommes maintenant saisis d'un amendement, mais le greffier n'a pas pu entendre la dernière partie.

L'hon. Helena Jaczek: Je supprimerais simplement la dernière phrase et terminerais la motion, en tant qu'amendement préliminaire, avec les mots « au plus tard le 11 décembre 2025 ».

La présidente: Nous sommes maintenant saisis d'un amendement, tel que proposé par Mme Jaczek, et nous allons d'abord examiner cet amendement. Il vise à mettre fin à la motion après « le 11 décembre 2025 » et à supprimer « et que le Comité présente ses conclusions et recommandations à la Chambre après la réunion ».

Nous en sommes maintenant à l'amendement.

Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: J'appuie évidemment l'amendement de ma collègue. Je tiens seulement à souligner que j'ai un amendement à présenter, qui porte également sur la date du 11 décembre. Le problème, c'est que la ministre Joly sera au G7 jusqu'au 10 décembre.

La présidente: Nous en sommes maintenant à l'amendement.

Taleeb Noormohamed: Je fais simplement remarquer qu'il y aurait deux ou trois façons d'aborder la question. La première serait d'avoir un amendement plus global, ou nous pourrions l'examiner de toute façon.

La présidente: D'accord.

Y a-t-il des commentaires sur l'amendement que Mme Jaczek a proposé?

Allez-y monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, est-il possible de suspendre le Comité une minute? Nous aimerions valider l'information.

[Traduction]

La présidente: D'accord. Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes.

La séance est suspendue.

• (1305) _____ (Pause) _____

• (1315)

La présidente: Nous reprenons la séance. Je demanderais à tous les membres de bien vouloir s'asseoir.

Nous avons suspendu la séance. Avant cela, nous discutons de l'amendement proposé par Mme Jaczek.

Quelqu'un veut-il en débattre?

Allez-y, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente, et merci à mes collègues.

Rapidement, pour ce qui est de supprimer toute la ligne comme ma collègue l'a proposé, il ne s'agit pas tant de formuler des recommandations, mais je proposerais tout de même qu'après notre

réunion avec les ministres, le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre. Je pense que cela devrait quand même être inclus — pas tant que nous fassions des recommandations, mais que nous préparions un rapport à partir des témoignages et de ce que nous aurons entendu, et que nous le présentions ensuite à la Chambre.

La présidente: Nous allons passer à M. Blanchette-Joncas, puis à Mme McKelvie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je veux simplement expliquer pourquoi nous avons apporté cette précision dans la motion que j'ai déposée. Évidemment, dans le cas du ministre Solomon, l'objectif est de l'inviter dans le cadre de l'étude, mais, dans le cas de la ministre Joly, nous aimerions nous assurer que les choses que nous désirons exposer, nos interrogations, seront présentées à la Chambre.

Nous ne souhaitons donc pas nécessairement faire une étude complète sur ce sujet, mais je pense qu'il est important que ce qui est communiqué ici, en comité, soit ensuite transmis à la Chambre, comme on le fait la plupart du temps, pour que le gouvernement puisse y répondre.

C'est notre objectif.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Madame McKelvie, c'est à vous.

Jennifer McKelvie: Je ne comprends pas très bien. M. Baldinelli... et je pourrais peut-être lui poser la question.

Madame la présidente, avons-nous le droit de poser des questions?

La présidente: Nous débattons de l'amendement. Il a fait ses commentaires sur l'amendement, alors allez-y.

Jennifer McKelvie: Cela s'inscrit-il dans notre étude sur l'intelligence artificielle ou s'agit-il d'une autre étude?

Tony Baldinelli: C'est une autre étude, si vous lisez la motion.

La présidente: Vous devez adresser tous vos commentaires à la présidence et non directement.

Jennifer McKelvie: Compte tenu de ce que vous venez de dire au sujet des recommandations et des témoignages, cela semble s'inscrire davantage dans l'étude sur l'intelligence artificielle. Le ministre Solomon sera...

• (1320)

Tony Baldinelli: Ce sont ces deux témoins.

Jennifer McKelvie: Le ministre Solomon fait rapport dans le cadre de l'étude sur l'intelligence artificielle et il sera ici, alors je pense que tout cela devrait être regroupé avec ce qui sortira de cette étude.

La présidente: Pour clarifier les choses avant de poursuivre le débat, nous sommes en train de débattre de la motion proposée par M. Blanchette-Joncas, qui demande que le Comité présente à la Chambre un rapport distinct contenant ses conclusions et ses recommandations après la réunion en question. C'est ce que demande la motion.

Mme Jaczek a proposé un amendement pour supprimer cette ligne, mais dans sa forme actuelle, la motion demande un rapport distinct du rapport sur l'IA.

Tony Baldinelli: La réunion sera distincte. Ce sera aussi pour discuter du mandat des ministres.

La présidente: Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: Il y a deux ou trois choses qui me laissent perplexe.

Premièrement, je crois comprendre que M. Blanchette-Joncas voulait aussi discuter d'autres questions que leurs mandats. Pouvons-nous obtenir des précisions à ce sujet?

Par ailleurs, a-t-on l'intention de proposer un rapport pour chacun des ministres ou un rapport pour les deux? Je me demande quel est le but de ce rapport, parce que d'habitude — et corrigez-moi si j'ai tort —, chaque fois qu'on a eu l'occasion d'interroger les ministres sur leur mandat, cela n'a jamais suscité l'envoi d'un rapport à la Chambre. J'essaie de comprendre ce qu'il en est.

La présidente: Cette motion demande, comme elle le dit, une discussion sur leur mandat et d'autres questions connexes.

Madame Jaczek, allez-y.

L'hon. Helena Jaczek: La motion semble proposer une toute nouvelle étude sur les mandats des ministres et d'autres questions connexes, quelles qu'elles soient. S'agit-il d'une étude complètement distincte? Les seuls rapports que le Comité présente à la Chambre sont, en fait, ceux qui portent sur ses études.

La présidente: Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je veux rassurer mes collègues. Comme le stipule la motion, le mot « étude » n'apparaît pas. Je ne sais pas pourquoi, présentement, on tente de dire qu'une nouvelle étude serait faite, parce que le mot « étude » ne se trouve pas dans la motion. Je comprends qu'on essaie peut-être d'autres genres de stratégies, mais je pense que mes collègues vont devoir relire attentivement la motion. S'ils s'interrogent sur certaines questions, je me ferai un plaisir d'y répondre. Je le répète, notre objectif est simplement de pouvoir inviter le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et la ministre Joly dans le cadre de la présente étude. Les informations qui seront recueillies à la suite de ces témoignages pourront être insérées tant dans le rapport de la présente étude que dans un autre rapport.

Chaque fois que nous menons des études ici ou que des témoins comparaissent, des rapports sont faits et sont présentés à la Chambre. Je donne l'exemple de la conseillère scientifique en chef du Canada, qui viendra témoigner ici cette semaine. Dans la motion, il est écrit qu'un rapport sera aussi présenté à la Chambre. Je comprends mal aujourd'hui pourquoi nous ne voulons pas agir de la même façon qu'à l'habitude. Il est important que nous puissions présenter les travaux de notre comité à la Chambre et à nos collègues et que le gouvernement puisse aussi y donner suite.

À mon avis, c'est également une question de reddition de comptes de la part de l'ensemble de nos collègues. Le gouvernement doit aussi pouvoir donner suite à nos travaux en comité et réagir aux rapports que nous présentons à la Chambre. C'est ainsi que nous procédons habituellement.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

À titre de précision, vous avez demandé au gouvernement de répondre et, dans sa forme actuelle, la motion ne demande pas au gouvernement de répondre. Je voulais simplement vous le faire savoir.

De plus, pour clarifier encore une fois les choses, je pense que cette motion suscite un peu de confusion. J'aimerais que vous précisiez s'il s'agira d'un rapport distinct, car cette motion demande un rapport distinct. Elle ne dit pas que les témoignages de ces ministres doivent être inclus dans l'étude sur l'intelligence artificielle. Ce n'est pas ce qu'elle demande.

Cette motion demande un rapport distinct, et elle demande deux heures pour chaque ministre. Cela veut dire deux réunions: une avec la ministre de l'Industrie et une autre avec le ministre de l'IA. Je tiens à clarifier, pour la gouverne de tous les membres du Comité, ce que signifie cette motion.

J'ai M. Noormohamed, puis Mme McKelvie.

• (1325)

Taleeb Noormohamed: Merci, madame la présidente.

[Français]

À mon avis, cela soulève quelques questions.

Premièrement, j'ai entendu mon collègue dire qu'il voulait que M. Solomon se présente au Comité pour discuter de son mandat dans le contexte de cette étude. Si c'est correct, bien sûr, nous pouvons l'inclure dans le rapport à la Chambre.

[Traduction]

Je ne vois pas vraiment de problème. Si les ministres comparaissent dans le cadre de cette étude, cela figurera bien sûr dans notre rapport. Ce que j'ai du mal à comprendre, c'est que si nous invitons la ministre Joly à comparaître et que nous voulons faire un rapport distinct sur son témoignage, mais que nous voulons aussi que le ministre Solomon compareisse sur des sujets en dehors de cette étude pour parler de son mandat, sommes-nous en train de dire qu'en plus de cette comparution, nous voulons qu'il vienne une autre fois pour parler de différents sujets aux côtés de Mme Joly? Il y a beaucoup de choses différentes qui se passent ici, et je pense donc que nous devrions clarifier certains points.

Premièrement, je pense que tout le monde ici, de tous les partis, veut que le ministre Solomon compareisse. Il était impatient de comparaître, et je suis sûr qu'il sera heureux d'être ici avec nous pour parler d'un travail qui le passionne énormément. Il se prépare pour le G7. Il nous a déjà donné une date à laquelle il a l'intention de comparaître et souhaite être ici avec nous, alors je pense que c'est réglé. Je suppose que son témoignage, s'il s'inscrit dans le cadre de cette étude, comme M. Blanchette-Joncas l'a suggéré au départ, s'inscrira dans les limites de ce que nous essayons de faire dans le cadre de cette étude.

Si nous parlons maintenant d'une motion entièrement différente, qui inclut également la ministre Joly, je pense que nous aurions besoin, en tant que comité, de bien comprendre ce que nous essayons d'accomplir à cet égard, et pourquoi nous présenterions un rapport sur la comparution des ministres au sujet de leurs mandats — ce qui ne se fait généralement pas, je crois.

M. Blanchette-Joncas a fait mention de la conseillère scientifique en chef, qui viendra mercredi. Le mandat et le travail de la conseillère scientifique en chef se situent clairement dans le contexte de la motion à ce sujet, qui exige un rapport. La façon dont cette motion aborde la question et propose cette comparution au Comité envisage précisément cela, c'est-à-dire un rapport du Comité qui sera ensuite présenté à la Chambre. C'est ce que nous avons tous compris. Si nous commençons à faire comparaître des ministres à propos de leur mandat et à dire que nous devons présenter un rapport sur ce mandat, notre rapport doit-il porter sur son contenu? Doit-il porter sur la réponse du ministre au sujet de son mandat? Donnons-nous simplement notre opinion quant à savoir si nous sommes d'accord ou non avec le mandat lui-même?

Je dirais que ce comité a fait jusqu'ici un travail incroyablement rigoureux. Nous avons réussi à travailler sur des questions assez complexes, dans l'ensemble, sans trop jouer « les idiots », et nous avons accompli du bon travail. Cependant, j'essaie de comprendre quel serait notre but. S'il s'agit simplement, comme nous le comprenons tous, de faire comparaître le ministre Solomon dans le cadre de cette étude pour qu'il fasse sa part, très bien; faisons-le. S'il s'agit d'une comparution distincte sur d'autres sujets en dehors de la portée de cette étude, très bien; parlons-en dans ce contexte.

La comparution de la ministre Joly est clairement en dehors du contexte de cette étude, comme l'a souligné M. Blanchette-Joncas. Cela n'a rien à voir avec l'IA, n'est-ce pas? Je ne sais pas. Si cela n'a rien à voir, alors il est clair que c'est distinct et sans rapport avec tout cela. Si c'est le cas, faisons-nous comparaître le ministre Solomon dans le cadre de son mandat dans le cadre de cette étude ou en dehors du contexte de cette étude, mais dans le contexte de son mandat? Je pense que nous devons préciser clairement ce que nous demandons aux gens de faire.

Pour revenir à la conseillère scientifique nationale, je veux simplement m'assurer que tout est parfaitement clair. Il est tout à fait logique que nous posions des questions à la conseillère scientifique nationale et que nous présentions ensuite un rapport à ce sujet. Si ce n'est pas le cas, essayons d'obtenir des précisions en tant que groupe. Si nous voulons trouver comment continuer à travailler ensemble, ce que je crois certainement possible, soyons clairs sur ce que nous essayons d'accomplir au moyen de ces motions.

La présidente: Merci, monsieur Noormohamed.

J'ai une bonne liste d'intervenants. Nous allons passer à Mme McKelvie, puis à M. Ho, Mme DeRidder et Mme Jaczek.

Madame McKelvie, c'est à vous.

Jennifer McKelvie: Merci, madame la présidente.

Je partage les préoccupations que mon collègue a soulevées. Le ministre Solomon comparaitra bientôt dans le cadre de l'étude sur l'intelligence artificielle. Il y aura un rapport qui résumera ce que les témoins nous auront dit.

Nous avons beaucoup de témoins à entendre d'ici la fin de cette étude. Je crois qu'elle a été proposée par les conservateurs comme l'un de leurs principaux objectifs. Je ne pense pas que nous voulions enlever du temps aux témoins qui sont censés venir. Je pense que nous devons respecter leur temps, leur accorder beaucoup de temps pour venir ici.

Je pense également que nous devons respecter les engagements internationaux que les ministres ont pris envers d'autres pays. Cela correspond tout à fait à ce que nous voulons accomplir dans le do-

maine scientifique dans notre pays, c'est-à-dire montrer le leadership du Canada sur la scène internationale, un peu comme les témoins qui sont ici aujourd'hui et qui collaborent à l'échelle internationale. Ils doivent faire ces voyages afin que nous puissions accueillir d'autres personnes d'ici la fin décembre.

Étant donné qu'il ne nous reste, je crois, que cinq réunions, ce n'est pas une utilisation appropriée de notre temps. Nous devons réfléchir très sérieusement à la façon dont nous pouvons convoquer une réunion avec la ministre Joly portant sur des questions importantes sur la science et la recherche au Canada, ce qui constitue notre mandat.

Ce serait bien de l'entendre après son passage au G7 pour que nous puissions savoir ce que font les autres pays. Nous réfléchissons beaucoup aux prochaines questions que le Comité devrait étudier, de sorte que l'information fournie par le G7 pourrait être utile à cet égard.

De même, il serait bon que nous ayons le temps de réunir des questions pertinentes pour la ministre Joly. Je pense que nous devons continuer à dialoguer avec la communauté scientifique afin d'identifier les problèmes complexes que nous voulons résoudre et les scientifiques que nous voulons amener à la table pour déterminer quelle sera la prochaine stratégie pancanadienne, par exemple.

Nous avons très bien réussi dans le domaine de l'intelligence artificielle. J'ai hâte d'entendre ces chercheurs. Quelle sera notre prochaine étude à cet égard? S'agira-t-il de la physique quantique? S'agira-t-il de la biologie synthétique, qui m'intéresse beaucoup? J'aimerais savoir ce que la ministre en pense. S'agira-t-il de la biologie moléculaire et de la médecine personnalisée? S'agira-t-il des sciences sociales? S'agira-t-il du bien-être? Comment définissons-nous le bien-être et quels sont les impacts sociétaux de la solitude...

● (1330)

Kelly DeRidder: J'invoque le Règlement au sujet de la pertinence.

La présidente: Elle parle seulement de l'amendement et du débat.

Madame McKelvie, veuillez continuer.

Jennifer McKelvie: Il s'agit de la comparution de la ministre Joly en général et de ce dont nous voulons l'entendre parler. Je donne des exemples pour expliquer pourquoi il est important...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

[Traduction]

Jennifer McKelvie: ... que nous ayons le temps de rassembler cette information...

La présidente: Attendez une seconde. Nous avons un rappel au Règlement.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, à ma connaissance, nous débattons de l'amendement visant à retirer le texte concernant le rapport. Ma collègue parle d'autre chose en ce moment et j'aimerais que le débat porte à nouveau sur l'amendement que sa collègue Helena Jaczek a proposé.

[Traduction]

La présidente: Nous sommes saisis d'un amendement, alors si vous pouviez...

Jennifer McKelvie: Eh bien, l'amendement visait à supprimer l'exigence d'un rapport, et ce que je veux dire, c'est que je ne sais pas ce qu'il y aura dans ce rapport.

Si les gens veulent savoir ce qui s'est passé au cours de la réunion, nous avons le compte rendu. Vous pouvez aller sur YouTube pour regarder les comparutions des ministres. Ce dont je parle, c'est de la pertinence de ce rapport et de ce qu'il devrait contenir.

Je pense que nous devons préciser davantage nos intentions. Écoutons ce que la ministre a à dire, mais associons cela à ce que dit la communauté scientifique et rendons compte de façon intentionnelle, comme nous le faisons dans le cadre de notre étude sur l'intelligence artificielle, plutôt que de faire comparaître un ministre au hasard.

Je ne sais pas ce que dirait le rapport. C'est ce que je veux dire. Que diriez-vous dans ce rapport? Comment pourrions-nous faire des recommandations?

En fait, je veux que nous adoptions un de nos rapports. Nous discutons depuis septembre, et je me demande vraiment ce que nous faisons ici. À quoi ressemble un rapport du comité des sciences? Pour ce qui est de l'excellence en recherche, très bien. Nous avons entendu beaucoup de témoins, mais à quoi ressemble ce rapport? Que recommande ce rapport et comment pouvons-nous le mettre en œuvre?

J'en suis un excellent exemple en ce moment même — je parle beaucoup —, mais la question est de savoir où cela va nous mener. Nous ne savons pas exactement où nous allons avec l'étude sur l'excellence de la recherche, mais des gens formidables sont venus témoigner. On ne sait pas très bien où nous allons avec notre étude sur la résistance aux antimicrobiens, alors que nous avons...

• (1335)

La présidente: Le résumé des témoignages vous sera présenté sous peu pour les deux études, puis nous passerons aux rapports. Je tenais à le préciser.

Jennifer McKelvie: C'est parfait.

La présidente: Pour l'instant, poursuivons la discussion sur l'amendement à cette motion.

Jennifer McKelvie: Absolument. C'est là où je veux en venir: qu'allons-nous mettre dans ce rapport?

Lorsque nous écoutons quelqu'un pendant deux heures, le rapport en est-il la transcription? Vous pouvez obtenir une transcription en ligne. S'agit-il d'une vidéo? Eh bien, vous pouvez obtenir la vidéo sur YouTube en ligne. J'ai vraiment de la difficulté avec le concept d'un rapport. Je veux dire que vous pourriez rédiger un rapport sur ce que je suis en train de dire maintenant. Cela ne dirait pas grand-chose.

Quel est le but de cette motion? C'est à cela que je reviens. C'est ce que je ne comprends pas. Je ne comprends pas en quoi ce rapport pourrait consister. Je pense que Mme Jaczek a tout à fait raison de dire que cela ne règle rien. Il n'y a pas de problème à régler qui a été identifié par cette motion.

L'autre chose, c'est que les dates sont très problématiques. Je pense que nous voulons nous assurer de respecter notre...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Attendez une seconde; il y a un rappel au Règlement.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Ma collègue parle toujours de la date. Or, l'amendement ne mentionne pas de date. Il parle seulement de retirer une phrase au sujet du rapport qui est présenté à la Chambre des communes.

Est-il possible de spécifier cela à ma collègue?

[Traduction]

La présidente: Merci.

Jennifer McKelvie: La motion parle d'une date limite pour la comparution de la ministre qui, nous le savons, n'est pas réalisable, parce qu'elle participe au G7 pour déterminer sur quoi devra porter le prochain rapport du Comité.

J'ai vraiment de la difficulté à comprendre où cela s'inscrit. Je pense que c'est un bon exemple d'une situation où, en tant que comité, nous devons tenir des réunions à huis clos vraiment bien préparées pour discuter de la façon dont nous voulons travailler ensemble pour faire progresser la science dans notre pays.

Nous venons d'entendre deux chercheurs différents, l'un de Mila et l'autre de l'Université McGill, parler de l'importance de la collaboration canadienne. Nous pourrions peut-être en tirer des leçons.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Il y a un rappel au Règlement.

Oui, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, j'aimerais que vous spécifiez à ma collègue que nous parlons de l'amendement qui dit de retirer la phrase suivante:

Que le Comité présente ses conclusions et recommandations à la Chambre après la réunion.

Nous observons ma collègue et nous ne sommes pas stupides. Nous voyons qu'elle tente de gagner du temps. Je trouve ça dommage pour les contribuables et pour le public qui nous écoute aujourd'hui. Je pense que ça démontre très clairement la transparence et le niveau de confiance que ce gouvernement inspire.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Allez-y, madame McKelvie.

Jennifer McKelvie: Je pense que tout ce que j'ai dit m'amène à la question de savoir ce que contiendrait le rapport. Quel est le but de ce rapport?

Sur ce, je vais céder la parole à notre autre collègue, Mme Jaczek, qui a peut-être les mêmes questions.

La présidente: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Ho.

Allez-y, je vous prie.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Les députés libéraux font clairement de l'obstruction et essaient de soustraire la ministre à sa responsabilité...

Taleeb Noormohamed: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: Je suis désolée. Nous avons un rappel au Règlement.

Taleeb Noormohamed: Bien que je sois certain que l'usine à clips, de l'autre côté, aimerait pouvoir saisir...

La présidente: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Vincent Ho: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Taleeb Noormohamed: J'invoque le Règlement parce qu'il est inapproprié d'émettre des suppositions au sujet des intentions des membres du Comité.

La présidente: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Nous allons terminer avec M. Ho.

Vincent Ho: Merci.

Je vais reprendre le débat sur cette motion.

Je propose que nous mettions aux voix l'amendement à cette motion, puis la motion.

Merci.

La présidente: Cela ne peut pas se faire. Nous ne pouvons pas passer au vote tant que le débat n'est pas terminé. Il y a des gens sur la liste.

Allez-y, madame DeRidder.

Kelly DeRidder: Je propose que nous mettions fin au débat, que nous votions sur l'amendement et que nous votions ensuite sur la motion.

La présidente: Nous ne pouvons pas le faire tant que nous n'avons pas épuisé la liste des intervenants.

Allez-y, madame Jaczek.

L'hon. Helena Jaczek: Merci beaucoup.

Pour revenir à mon amendement, qui visait à supprimer la dernière phrase de la motion de M. Blanchette-Joncas, c'est-à-dire la mention d'un rapport à la Chambre, mes collègues ont beaucoup parlé de cette question.

J'ai été élue pour la première fois, il y a six ans, et j'ai siégé depuis à un certain nombre de comités. En toute honnêteté, je trouve très étrange que le témoignage donné par les ministres, vraisemblablement dans le cadre d'une étude en cours, qui ferait donc partie des conclusions et des recommandations de cette étude, fasse séparément l'objet d'un rapport à la Chambre.

Je me demande s'il existe un précédent à cet égard ou un autre exemple de cas où cela a été fait. Je n'ai certainement jamais entendu parler d'un rapport de ce genre à la Chambre. J'estime que c'est complètement inutile et que c'est une perte de temps pour la

Chambre étant donné que les transcriptions semblent être facilement accessibles, comme l'a dit ma collègue, Mme McKelvie. Mon collègue, M. Noormohamed, a exprimé très clairement son opinion à ce sujet.

Nous continuons de trouver que c'est un élément très problématique de la motion. Je m'attends certainement à ce que nous continuions d'en parler jusqu'à ce que nous ayons une idée claire de la valeur potentielle d'un rapport à la Chambre.

Merci, madame la présidente.

● (1340)

La présidente: Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: Merci, madame la présidente.

Parlons de l'amendement que Mme Jaczek a proposé. Je pense qu'il est approprié dans le contexte de ce que nous essayons de faire ici.

Revenons un instant à cette étude. Nous en avons été chargés, et tout le monde a dit vouloir que le ministre Solomon compare. C'est très bien. Allons-y. Invitons-le à participer à cette étude. Il peut comparaître. Ce sera dans le contexte de cette étude, parce que c'est le travail que nous faisons.

Il y a maintenant une motion disant que nous voulons entendre le ministre Solomon et la ministre Joly, et que nous voulons publier un rapport sur cette comparution. Rappelons-nous pourquoi les rapports des comités sont présentés à la Chambre. Il y a des circonstances procédurales. Parfois, vous prenez la décision formelle de faire rapport sur quelque chose. Il y a certains types de choses qui peuvent ou doivent faire l'objet d'un rapport. Lorsqu'un comité a terminé une étude, c'est généralement à ce moment-là qu'un rapport est présenté à la Chambre. Vous présentez un rapport quand vous avez fini d'étudier un sujet — un projet de loi, une question, un budget des dépenses — et que vous avez adopté un rapport quelconque pour faire part de vos conclusions ou de vos recommandations.

Par exemple, il pourrait y avoir une étude sur l'abordabilité du logement, sur la sécurité nationale ou peut-être, sur l'IA comme celle que nous sommes en train de faire, ou un comité pourrait faire rapport d'un projet de loi, ce que nous ferons peut-être à un moment donné en tant que membres de ce comité. Qui sait? Les comités permanents examinent souvent des projets de loi après la deuxième lecture. Ils font rapport à la Chambre. Je comprends que ce n'est peut-être pas un fait connu de tous, mais je pense qu'il est important que nous comprenions quand cela a lieu. Ce rapport peut être adopté avec ou sans amendement. Vous faites rapport et dites ce que vous avez fait.

Lorsque votre comité fait rapport sur le budget des dépenses, vous l'approuvez ou le réduisez, et vous dites ceci ou cela. Un comité pourrait vouloir que la Chambre agisse. Soyons très précis: dans quel contexte cela s'applique-t-il? Il pourrait s'agir d'une question de procédure ou de privilège. Ce n'est pas le cas ici. Un comité pourrait se pencher sur le remplacement d'un de ses membres. Disons que quelqu'un ait pitié de moi et décide de m'envoyer à un autre comité. Qui sait?

Je parle pour tout le monde ici, sauf pour moi.

Des voix: Oh, oh!

Taleeb Noormohamed: Je sais; cela s'adresse à vous tous, pas à moi.

Il y aurait un rapport à la Chambre. En fin de compte, je ne peux voir aucune circonstance — j'aimerais qu'on me prouve le contraire — dans laquelle, après que des ministres comparaissent pour parler de leur mandat et répondre à des questions, nous faisons rapport à la Chambre des bonnes questions que nous leur avons posées. Je sais que nous sommes tous très doués pour poser des questions. Il suffit de jeter un coup d'oeil dans nos médias sociaux. Nous faisons un excellent travail pour montrer à tous à quel point nous sommes doués pour poser des questions, pour essayer désespérément de piéger quelqu'un et peut-être obtenir un clip ici ou là.

Le fait est que si vous regardez ce que nous sommes censés faire ici, ce que disent les règles et la procédure de la Chambre, vous aurez beaucoup de mal à trouver une situation dans laquelle un comité peut décider de son propre chef, ou en se basant sur un précédent quelconque, de faire comparaître des ministres et de donner ensuite son opinion sur leur comparution sous la forme d'un rapport.

Si nous pouvons aller plus loin... Je suis certain que les esprits rationnels l'emporteront parce que, écoutez, je pense que nous voulons tous que les ministres comparaissent. Je pense que nous voulons tous que les ministres viennent ici. Nous voulons tous leur poser des questions. Je sais que M. Blanchette-Joncas aimerait savoir pourquoi il n'a jamais reçu de réponse électronique de Mme Joly. C'est une excellente question qu'il pourrait poser, s'il le souhaite. J'aimerais certainement interroger la ministre Joly au sujet de certains des investissements qui seront faits dans le coeur industriel du pays.

J'aimerais que nous parlions sérieusement de ce que nous essayons de faire. De quoi discutons-nous ici? Sommes-nous en train de débattre de la question de savoir si nous allons envoyer à la Chambre un rapport sur la façon dont, selon nous, un ministre a répondu à nos questions? Est-ce pour cela que nous sommes ici? Je suis à peu près certain que ce n'est pas ce que veulent mes collègues d'en face. Je suppose que ce n'est pas ce que souhaitent mes collègues. Ils ont beaucoup d'occasions de le faire. Il y a, jour après jour, des vidéos dans les médias sociaux qui montrent à quel point nos ministres ont bien ou mal fait leur travail. Ce n'est pas comme si une comparution devant un comité ou un rapport étaient nécessaires pour cela.

Des députés: Oh, oh!

Taleeb Noormohamed: En fait...

• (1345)

La présidente: Une personne à la fois. M. Noormohamed a la parole.

Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: Comme vous pouvez le constater, cela me tient beaucoup à coeur. Je pense que notre comité fait de l'excellent travail. Si nous nous embourbons dans ce que nous avons vu dans d'autres comités au cours des législatures précédentes, où les gens décident de se lancer dans un manège procédural sans raison, nous n'irons nulle part.

Nous sommes tous d'accord pour dire, je pense, que nous voulons que les ministres comparaissent. Je crois que nous avons tous dit qu'il fallait convoquer le ministre Solomon et la ministre Joly, cela ne fait aucun doute. Il me semble que nous sommes tous des

gens raisonnables. Nous avons une date pour le ministre Solomon. Nous avons tous convenu, en principe je crois, que nous voulions faire venir la ministre Joly le plus tôt possible, d'où l'amendement que j'ai l'intention de proposer.

La seule chose qu'il nous reste à faire, collectivement, pour trouver un terrain d'entente sur... À mon avis, si nous mettons de côté la partisanerie pour un instant, notre objectif à tous est de faire comparaître les ministres. À cet égard, l'idée que nous supprimions, sur la base de l'amendement de Mme Jaczek, une ligne qui n'a franchement aucune utilité pour les travaux du Comité devrait être très facile à comprendre.

Pendant que nous réfléchissons à nos choix de vie, je dirais qu'il vaudrait probablement la peine de nous mettre d'accord pour faire comparaître les ministres et leur poser les questions difficiles que nous voulons poser. Tout le monde pourra utiliser les clips comme bon lui semblera pour ses médias sociaux. Ce sera probablement mieux que tout rapport que personne ne lira jamais, n'est-ce pas? Je pense que c'est ce que nous aimerions tous. Nous aimerions que les ministres qui ont une responsabilité profonde à l'égard de l'IA et de l'industrie répondent aux questions difficiles et complexes. Je suis certain que mes collègues d'en face auront des questions intéressantes à leur poser. Je ne serai peut-être pas d'accord avec toutes ces questions, mais j'aimerais bien les entendre.

Nous n'arriverons pas à le faire nous continuons à discuter de la question de savoir si un rapport sur ladite comparution ou performance, peu importe, doit être présenté à la Chambre. À mon avis, nous ne sommes pas ici pour établir un précédent pour quelque chose qui n'est d'aucune utilité.

Nous avons décrit les conditions dans lesquelles, invariablement, les comités présentent un rapport à la Chambre. Dans ce contexte, nous n'adopterons pas un rapport sur une étude à moins de parler de la comparution du ministre Solomon dans le cadre de cette étude. Ce ne sera certainement pas un rapport sur un projet de loi. Ce ne sera certainement pas un rapport sur un poste de dépenses. Ce ne sera certainement pas un rapport sur des questions de procédure, même je suis certain qu'à un moment donné, nous pourrions nous engager dans cette voie si nous le voulions. Ce ne sera certainement pas sur une question d'administration.

Je veux comprendre sur quoi nous nous baserions pour justifier notre rapport à la Chambre. Je dois admettre que j'ai cherché une raison sans réussir à en trouver une. Je suis certain que d'autres chercheront une réponse, également sans succès. J'attends qu'on me prouve que j'ai tort lorsque j'aurai fini de parler.

Je souhaite sincèrement que nous passions à autre chose parce que la conseillère scientifique en chef doit, en théorie, venir à la prochaine réunion.

Jagsharan Singh Mahal: J'invoque le Règlement.

La présidente: Nous avons un rappel au Règlement. Allez-y, monsieur Mahal.

Jagsharan Singh Mahal: Avec tout le respect que je dois à tous les députés, il devrait y avoir une limite au temps de parole d'une personne.

La présidente: Il n'y a pas de limite. Il a la parole. Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Jagsharan Singh Mahal: C'en est un, madame. C'est un gaspillage de l'argent des contribuables.

La présidente: Ce n'est pas un rappel au Règlement; je regrette.

M. Noormohamed a la parole.

Taleeb Noormohamed: Je remercie mon honorable collègue de son intervention. Je peux lui assurer que je préférerais faire autre chose maintenant aussi, mais nous avons une conversation importante. S'il est préoccupé par ce qui se passe en ce moment, je le présenterai au député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, qui a passé de nombreuses heures à nous faire part de ses réflexions très importantes.

La présidente: Veuillez vous en tenir à l'amendement dont nous sommes saisis.

• (1350)

Taleeb Noormohamed: C'est tout aussi pertinent que l'intervention que nous venons d'entendre.

Si vous me permettez de revenir à ce que je disais, nous parlions des conditions dans lesquelles un comité fait rapport. Nous parlions de l'urgence de la comparution de ces ministres. Si j'ai bien compris, la ministre de l'Industrie s'est engagée à comparaître le plus tôt possible, mais avant la fin janvier, et je pense que nous devrions l'entendre. Je pense que c'est une chose importante pour nous, parce que nous voulons tous qu'elle compareisse.

En théorie, il nous reste cinq réunions. Nous avons le...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, monsieur Noormohamed. Vous avez la parole.

Je tiens à ce que tous les députés sachent qu'ils doivent se rendre à la période des questions. L'heure approche à grands pas, et je vais donc devoir suspendre la séance. Je vais devoir demander au greffier d'annuler l'avis de convocation pour la comparution de la conseillère scientifique en chef, mercredi prochain, afin que nous puissions poursuivre cette réunion, parce que j'ai une liste d'intervenants pour la continuation du débat mercredi.

Sur ce, je dois suspendre la séance afin que nous puissions poursuivre cette discussion mercredi, et annuler la réunion avec la conseillère scientifique en chef.

Tony Baldinelli: Madame la présidente, pouvons-nous proposer une motion d'ajournement? De cette façon, nous ne perdrons pas la réunion du mercredi.

La présidente: Oui.

Tony Baldinelli: Je propose que nous levions la séance.

(La motion est adoptée.)

La présidente: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>